LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 19 **Edmonton, le vendredi 10 mai 1991** **16 pages** **50¢**

• Emplois d'été

Ouverture des bureaux «Embauchez des étudiants»

à lire en page 3

• À cause de l'ignorance

Un fossé sépare la presse québécoise et la presse francophone hors Québec

APF - «Au Soleil, on ne pouvait défendre le droit des francophones au plein contrôle et à la gestion scolaire, parce qu'on ne pouvait concevoir que les Anglo-Québécois contrôlent le contenu de l'enseignement en anglais».

Cette déclaration-choc qui laissera le lecteur bouche bée, elle est de Raymond Giroux, l'éditorialiste du quotidien Le Soleil de Québec. Elle est révélateur du profond fossé qui s'est creusé entre la presse québécoise et les francophones de l'extérieur du Québec. Raymond Giroux dira plutôt que les francophones de l'extérieur du Québec et les Québécois vivent «dans deux mondes différents».

M. Giroux a tenu ces propos lors du colloque sur les médias francophones hors Québec organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture. Il participait à une table ronde intitulée «Médias québécois et médias francophones hors Québec: deux mondes séparés?».

L'éditorialiste n'a rien fait pour cacher la profonde incompréhension qui existe entre les francophones hors Québec et les Québécois. Parlant du dossier de la gestion scolaire qui mobilise tant les francophones hors Québec, M. Giroux a soutenu que «les Québécois ont l'impression de perdre leur temps avec ces débats d'un autre siècle».

En fait, dit-il, personne ne connaît la vie quotidienne des francophones de l'extérieur du Québec et seul le quotidien La Presse dépêche des journalistes chez les francophones hors Québec. Et encore, constate M. Giroux, cela se produit habituellement lorsqu'il y a une crise.

«Nous avons deux visions du monde totalement différentes» a convenu le journaliste André Nadeau d'Ottawa qui animait la table ronde. «Les francophones hors Québec veulent être bilingues. Les Québécois, pas nécessairement».

Étienne Saint-Aubin, qui a reçu en février dernier le prix du communicateur de l'année sur la scène communautaire décerné par l'Association de la presse francophone, a reproché au journal Le Soleil son étroitesse d'esprit. «Si vous parliez un peu plus des francophones hors Québec, ça vous aiderait à être un petit peu moins obsédés par vous-mêmes!» M. Giroux a reconnu que les Québécois avaient effectivement tendance à se regarder le nombril!



• Du 12 au 18 mai

Semaine nationale de la sécurité cellulaire

Les automobilistes et conducteurs canadiens ont toujours accordé une grande importance à la sécurité routière. Il y a maintenant plus de 5 ans qu'une nouveauté technologique retient l'attention; le téléphone cellulaire fait maintenant partie des outils de communication qu'utilisent un bon nombre d'automobilistes. En raison du nombre sans cesse croissant de ces utilisateurs, il importe que ceux-ci se familiarisent avec leur appareil et qu'ils appliquent certaines consignes afin d'assurer une plus grande sécurité sur nos routes.

C'est sous le thème «Au volant, la sécurité est entre vos

(suite à la page 2)

Marie Philippe au 2e Gala provincial

à lire en page 7

Les Canadiens peuvent écrire leur propre constitution

à lire en page 5

• Prochaine campagne agricole

Augmentation du taux de transport du grain de l'Ouest

OTTAWA - L'Office national des transports du Canada a annoncé qu'il a fixé par ordonnance un barème pour le transport du grain de l'Ouest au cours de la campagne agricole 1991-1992, lequel augmenterait, de 3,5%, le taux moyen versé par l'expéditeur. En effet, de 10,70 $ qu'il était en 1990-1991, le taux moyen par tonne passerait à 11,07 $ pour la prochaine campagne agricole.

Le nouveau barème, qui doit recevoir l'approbation du gouverneur en conseil, repose sur l'opinion de l'Office du transport du grain (OTG). L'OTG prévoit que 33,2 millions de tonnes de grain seront expédiés au cours de la prochaine campagne agricole. L'Office endosse favorablement cette opinion puisqu'elle semble raisonnable et qu'elle s'appuie sur les conditions du marché. Ceci représente une réduction de 1,1 million de tonnes par rapport aux prévisions initiales de l'OTG soumises à l'Office en décembre 1990.

Au terme de la formule prévue par la Loi sur le transport du grain de l'Ouest (LGTO), selon laquelle les niveaux de compensations payées par le gouvernement sont pratiquement fixes, les augmentations des coûts (tel que ceux rattachés au tonnage et à l'augmentation de divers coûts) sont assumées par les expéditeurs par le mécanisme des augmentations de taux.

Le barème donne la part respective du taux par tonne que doivent assumer le gouvernement du Canada et l'expéditeur pour une distance donnée sur laquelle le grain de l'Ouest est acheminé par rail. C'est à partir de ce barème que la compagnie de chemin de fer fixe ses prix pour le transport du grain depuis un point donné de l'Ouest canadien jusqu'à divers points de destination.

• L'école Citadelle

Une première année positive mais beaucoup de travail reste à faire

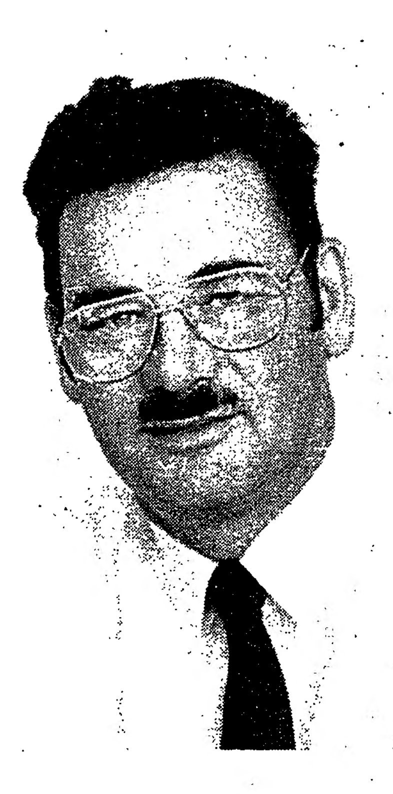
par PIERRE ROUSSEAU

LEGAL - Au terme d'une première année d'existence, le bilan de l'école Citadelle s'avère des plus positifs. Les quarante et un élèves de l'établissement ont pu bénéficier d'un enseignement de qualité et prendre part à bon nombre d'activités qui auront fait de cette année académique un franc succès. Toutefois, malgré toute la satisfaction des élèves et de leurs professeurs, plusieurs interrogations demeurent.

Selon Elizabeth St-Onge, présidente de l'Association des parents pour l'éducation française à Centralta (l'APEFC), un développement normal de l'école, c'est-à-dire un développement soucieux des besoins de la communauté française de la région, se traduirait par l'ouverture en septembre d'une maternelle et d'une classe jumelée de 7e et 8e années. Malheureusement, ce point de vue n'est pas partagé par les commissaires de la commission scolaire de Legal et, en ce sens, l'impasse persiste.

Les premières démarches pour l'obtention d'une classe de 7e et 8e années remontent déjà à janvier dernier. M. Raymond Tremblay, directeur de l'école Citadelle, menait alors de sa propre initiative un sondage auprès des parents des élèves éligibles à l'éducation française. Ce sondage faisait alors état d'une douzaine d'élèves désireux de s'inscrire à l'école Citadelle en 7e et 8e années. Fort de ces chiffres, l'Association de parents pour l'éducation française se présentait devant l'assemblée des commissaires du 28 mars 1991. Prétextant la douteuse validité de ce sondage, les commissaires rejetaient alors massivement la requête de l'association.

Le comité de parents n'abandonnait pas pour autant et demanda l'intervention d'un médiateur du ministère de l'éducation. Ce dernier, après enquête auprès des parents concernés et des commissaires, renouvelait informellement la demande d'ouverture d'une classe de 7e et 8e années. Les commissaires maintenaient leur refus en expliquant la difficile viabilité économique de l'école Citadelle. Selon les commissaires, l'ouverture d'une classe de 7e et 8e années pourrait s'avérer possible, économiquement parlant, pour les deux prochaines années parce que l'école reçoit actuellement des octrois du gouvernement fédéral. Toutefois, passé ce délai, on doute fort que la commission scolaire soit en mesure de supporter les coûts de trois programmes différents (anglais, français et immersion).



Raymond Tremblay

Madame St-Onge conteste toutefois ces propos en expliquant que, sans tenir compte des octrois fédéraux, il suffirait de 15 élèves supplémentaires pour assurer la viabilité économique de l'école. De plus, sans programme de 7e et 8e années, la majorité des élèves concernés opterait pour l'école Maurice-Lavallée, ce qui, en terme de subvention, se traduirait par des pertes nettes pour l'ensemble de la commission scolaire de Legal.

L'impasse persiste donc. Le 24 avril dernier, l'Association de parents déposait une lettre invitant les commissaires à revenir à la table de négociations. Advenant un refus, il faudrait avoir recours au ministère de l'éducation.

S'agit-il ici de faire respecter la Loi sur le droit à l'éducation dans les 2 langues officielles? Le problème est beaucoup plus complexe, d'expliquer Mme St-Onge. En assurant, par exemple, le transport jusqu'à l'école Maurice-Lavallée, la commission scolaire remplit ses obligations légales. Ce n'est qu'une simple question de bonne volonté. En fait, la question véritable qui se pose est celle de l'écoute des besoins en éducation de la communauté francophone locale. Un beau cas de gestion scolaire.

Semaine...

(suite de la page 1)

mains» que se déroulera du 12 au 18 mai prochain, la première **Semaine nationale de la sécurité cellulaire.** Cette campagne de sensibilisation se tiendra en même temps que la conférence annuelle du Conseil canadien de la sécurité (CCS). Il s'agit en fait d'une initiative du CCS, co-commanditée par CellNet Canada et Cantel. Le but poursuivi par cette première campagne, est de sensibiliser et d'encourager les utilisateurs de téléphones cellulaires à l'application des conseils de sécurité, afin de continuer à la grandeur du pays la tendance à réduire le taux de décès et de blessures graves.

Bien que l'industrie de la téléphonie cellulaire soit relativement jeune, elle ne cesse de croître en popularité. Cela signifie que les automobilistes doivent indéniablement reconnaître que le téléphone cellulaire est très utilisé par plusieurs d'entre eux. La conciliation et la souplesse vis-à-vis de cette nouvelle technologie permettra d'assurer une plus grande sécurité.

Pendant la **Semaine nationale de la sécurité cellulaire** et tout au cours de l'année, on espère que tous les utilisateurs de téléphones cellulaires pratiqueront une conduite automobile préventive lorqu'ils utilisent leur appareil.

SOMMAIRE

Soirée des bénévoles à Lethbridge





par SYLVIE BOLDUC

C'est dans un décor coloré et une ambiance de collaboration que les bénévoles de la régionale de Lethbridge ont été reçus, samedi soir dernier (13 avril) au Centre culturel dans le cadre de la «soirée des bénévoles».

L'agente de développement; Dianne Déziel, la présidente du comité culturel; Annette Hammond et la présidente du comité des parents francophones et du comité d'éducation Mireille Cloutier nous ont bien divertis en faisant un numéro de théâtre. Normand Gagnon nous a bien fait rire avec ses numéros de clown et de Séraphin.

Madame Dianne Déziel et Anette Hammond se sont dévouées toutes deux pour préparer un excellent repas. Un gâteau succulent au chocolat fut préparé par M. Gérard Goutin, pâtissier.

Les bénévoles présents ont été remerciés de leurs services rendus en recevant des cadeaux; (fleurs, chocolats, certificats de reconnaissance, etc.).

Madame Agathe Gaulin agente de liaison d'Edmonton était présente. Elle a adressé quelques mots aux personnes présentes en guise de remerciements pour leur dévouement.

Les bénévoles se sont bien amusés.

Nous voudrions remercier tous les bénévoles qui ont oeuvré de près ou de loin pour la régionale. C'est grâce à vous que nous pouvons fonctionner et répondre aux besoins des francophones et francophiles.

Bravo aux bénévoles!

À la 3...

• Emplois d'été

Ouverture des bureaux «Embauchez des étudiants»

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Les 77 bureaux du programme d'emplois d'été «Embauchez des étudiants» en Alberta ont ouvert leurs portes le 1er mai dernier.

Déjà, bien avant l'heure d'ouverture, des centaines de jeunes ont fait le pied de grue devant les bureaux situés sur la 109e Rue à Edmonton et sur la 12e Avenue sud-ouest à Calgary. Certains ont même passé la nuit à la belle étoile afin de s'assurer d'être les premiers à pénétrer dans les bureaux pour avoir un meilleur choix d'emplois.

Le thème de cette année est «Embauchez des étudiants - Un pont menant au succès». On a ainsi voulu souligner le lien important entre l'embauche des étudiants et le succès remporté par les entreprises et la collectivité.

Selon madame Nadine Neis-Zanon, administratrice du programme à Edmonton, l'accent est mis davantage cette année sur les emplois axés sur la carrière. «Nous encourageons les employeurs à offrir aux étudiants des postes qui leur donneront l'occasion de mettre à profit ce qu'ils ont appris dans leur programme d'études».

Les étudiants et les employeurs y trouvent ainsi leur compte. Ce qui est vraiment intéressant pour l'employeur, c'est qu'il peut embaucher un jeune dans une spécialité, lui donner la chance de prendre de l'expérience, l'assurer d'une bonne formation pratique et avoir du même coup la possibilité de compter sur un employé compétent lorsque ce jeune sortira de l'école et fera son entrée sur le marché du travail.

De son côté, le jeune étudiant qui travaillera durant l'été dans le domaine dans lequel il se spécialise, sera intéressé à renouveler l'expérience d'année en année chez le même employeur jusqu'à la fin de son cours et sera presqu'assuré d'un emploi permanent par la suite.

M. Seann Greene, administrateur du programme à Calgary a mentionné que «le milieu des affaires comprend que l'embauche d'un étudiant lui permettra un meilleur avenir à tous et chacun».

En 1990, le centre de Calgary a affiché 8 644 offres d'emploi permettant à 8 366 étudiants de se trouver un emploi. À Edmonton, on a affiché 9 786 offres d'emploi et 8 355 jeunes ont répondu à ces offres.

Selon le communiqué de presse émanant du bureau de Calgary, les bureaux «Embauchez des étudiants» offrent tous les services dans les deux langues officielles. On ajoute cependant qu'«on peut obtenir des services en français sur demande».

Le programme est parrainé par le gouvernement du Canada (ministre d'État à la Jeunesse), le ministère du Perfectionnement professionnel et de l'Emploi de l'Alberta, les Chambres de Commerce et les organismes communautaires locaux.

• Des compétitions sportives en français

Une réalité imminente pour les jeunes de l'Ouest

APF - Les associations jeunesse du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique participeront aux prochains Jeux de l'Acadie qui auront lieu à Dalhousie au Nouveau-Brunswick du 27 juin au 1er juillet. C'est la première fois qu'une délégation de l'Ouest sera présente à ces compétitions sportives regroupant des jeunes de 10 à 15 ans dans les Maritimes.

Les Jeux de l'Acadie ont débuté en 1979 et permettent aux jeunes des huits régions francophones des Maritimes de compétitionner dans une dizaine de disciplines sportives. Ces jeux ont un double but qui est de fraterniser avec d'autres francophones, et de découvrir la richesse et la diversité des différentes communautés francophones des Maritimes.

Chaque année depuis 12 ans, 3 500 athlètes et plus de 3 000 bénévoles se préparent pendant plusieurs mois en vue de ces jeux qui dureront trois jours. Ces jeux qui n'étaient destinés au début qu'aux jeunes acadiens, ont élargi leur sphère d'intérêt. Depuis quelques années, les Jeux de l'Acadie accueillent une délégation francophone extérieure qui peut participer aux épreuves d'athlétisme. La France et le Québec ont déjà participé à ces jeux. Cette année, les provinces de l'Ouest ont obtenu la faveur lors de la réunion annuelle de la Fédération des jeunes Canadiens français.

La délégation de l'Ouest sera composée de 50 participants, incluant les athlètes et les accompagnateurs. La Saskatchewan enverra 10 athlètes et 4 accompagnateurs. Le choix des athlètes se fera au travers des écoles francophones. Étant donné le nombre limité d'athlètes, ceux-ci seront appelés à compétitionner dans plusieurs épreuves.

La participation des associations jeunesse de l'Ouest permettra non seulement de leur donner une visibilité en tant que francophone, mais également d'analyser le déroulement d'une telle compétition. Et cela, en vue d'organiser les «Jeux de l'Ouest», un projet caressé depuis belle lurette.

Selon Pierre Magnan, président de l'Association jeunesse fransaskoise (AJF), la participation de l'Ouest montrera qu'il y a aussi d'autres groupes francophones au Canada. «On veut établir des ponts, et on veut également faire la même chose ici». Interrogé par une journaliste anglophone sur la différence entre sauter deux mètres en français et deux mètres en anglais, il n'hésite pas. «Il ne s'agit pas d'une expérience strictement sportive. Il y a tout un aspect culturel. Un sentiment de fierté et de solidarité en ressort. En tant que francophones, on doit se tenir ensemble. On a besoin d'une certaine solidarité. Il s'agit d'une expérience très fortifiante, consolidante, car en fait, nous avons beaucoup de points en commun, et la cause est la même». Il ajoute que «dans l'Ouest», on a surtout mis l'emphase sur l'éducation et les activités éducatives en français au détriment des sports et des loisirs».

Et l'unité nationale dans tout cela, n'en est-elle pas quelque peu biaisée? Pas du tout, selon lui. «C'est un exemple parfait de partage. Les Acadiens sont prêts à partager avec nous, de même que nous le sommes».

Avec la création des «Jeux de l'Ouest», des jeux nationaux pourraient également voir le jour. Les compétitions pourraient donc commencer au niveau régional pour s'étendre éventuellement au niveau provincial, puis national.

En plus de faire compétition en français, les jeunes rencontreraient des francophones d'autres provinces, leur permettant ainsi de voir ce qui se passe en français ailleurs. Cela leur permettrait d'élargir leurs horizons en tant que Canadiens français.

Le coût total de participation aux jeux s'élève à 45 000 $. Les gouvernements, différentes fondations et corporations, et le Secrétariat d'État seront invités à contribuer financièrement. Si ce montant n'est pas atteint, le nombre de participants s'en verra réduit.

• Suite au décès de Richard Hatfield

L'Acadie du Nouveau-Brunswick est en deuil

par BERTIN COUTURIER (collaboration spéciale)

APF - Depuis que la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre le vendredi 26 avril dernier, les Acadiens et les Acadiennes pleurent son départ sur toutes les stations de radio et de télévision au Nouveau-Brunswick.

M. Richard Hatfield a été non seulement premier ministre de la province, mais aussi un ami profondément sincère qui a toujours compris la culture et les aspirations légitimes du peuple acadien.

Le décès de celui qui a dirigé la destinée du Nouveau-Brunswick pendant dix-sept ans, a été accueilli avec tristesse et stupéfaction par les Acadiens. Le respect à l'égard de M. Hatfield est si grand, que le drapeau acadien a été en berne à l'Assemblée législative de Fredericton, et dans la majorité des municipalités francophones de la province.

Un geste de respect d'ailleurs qui illustre bien l'ampleur de l'oeuvre réalisée par M. Hatfield pour assurer l'épanouissement des Acadiens.

UN BILAN EXTRAORDINAIRE

Depuis l'annonce de son décès, les hommages affluent de partout! Tous reconnaissent en lui un homme de grandes qualités qui a défendu avec conviction, les aspirations des Acadiens sur les plans politique, social et culturel.

«Nous venons de perdre un allié» s'exclame Jean-Marie Nadeau, ex-directeur de l'information au quotidien l'Acadie Nouvelle et ancien dirigeant de la Société nationale des Acadiens (SNA). Richard Hatfield aimait profondément les Acadiens. Sur le plan politique, il l'a prouvé à plusieurs reprises».

Pour Jean-Marie Nadeau, la Loi sur les langues officielles, la création de districts scolaires homogènes, et l'adoption de la Loi 88 reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques demeurent les plus grandes réalisations de l'ancien premier ministre.

Quant à Martin J. Légère, un des grands patriotes acadiens, il conserve un souvenir reconnaissant à l'endroit de M. Hatfield. Selon lui, c'est l'anglophone qui a le plus contribué au développement du peuple acadien dans l'histoire du Nouveau-Brunswick.

«C'est lui qui a mis sur pied les districts scolaires francophones à Saint-Jean, Newcastle et Fredericton. C'est lui qui a promulgué la Loi 88. C'est lui qui a signé l'Accord du lac Meech en 1987. Si les signatures avaient été respectées, nous ne serions pas en train de vivre l'incroyable imbroglio en ce moment au Canada. Bref, c'est à lui que je veux adresser mes remerciements les plus sincères», souligne M. Légère, visiblement ébranlé par la nouvelle.

L'ancien premier ministre de la province aura également apporté beaucoup dans le domaine des arts. Tous les artistes acadiens notamment Edith Butler et Angèle Arseneault, s'entendent pour dire que M. Hatfield a toujours porté une oreille attentive aux revendications de la communauté artistique.

FIN DE CARRIÈRE PÉNIBLE

Richard Hatfield a régné pendant dix-sept ans comme premier ministre de la province. S'il a connu une carrière éblouissante, il n'en demeure pas moins que ses dernières années au pouvoir aient été pénibles.

Ses démêlées avec la justice alors qu'on a trouvé un sac de marijuana dans sa valise; ses voyages jugés excentriques par certains dans les discothèques de New-York, et l'utilisation à outrance de l'avion gouvernemental ont fait le délice de ses dénigreurs.

On soupçonne même certains médias anglophones d'avoir profité de l'occasion pour salir la réputation d'un premier ministre qui était trop sympathique, à leurs yeux, au peuple acadien.

Ces histoires à scandales ont fini par avoir raison de l'homme. En 1987, Richard Hatfield et le Parti conservateur ont subi la pire raclée de leur histoire, étant balayé complètement de la carte électorale par les libéraux de Frank McKenna.

Une triste fin qui a mis un terme à la belle histoire d'amour entre Richard Hatfield et le peuple acadien du Nouveau-Brunswick. Mais puisqu'on dit que l'amour est éternel, M. Hatfield peut dormir en paix. Son souvenir demeurera impérissable dans le coeur des Acadiens et des Acadiennes.

Les programmes sociaux en danger?

Le gouvernement provincial veut avoir un budget équilibré au cours de la prochaine année fiscale. Et pour l'obtenir, il a trouvé un petit truc qui fait mal. Il coupe dans les programmes sociaux. Les subventions aux hôpitaux sont coupées et les administrateurs d'hôpitaux n'ont d'autres choix que de réduire le personnel infirmier et le nombre de lits disponibles. Il est évident que la qualité des soins hospitaliers va diminuer. Il y a aussi danger que cette réduction de personnel ne vienne mettre un poids supplémentaire sur les épaules des médecins et des infirmières diplômées. Les infirmières auxiliaires ont bien beau dire que si on embauchait plus d'infirmières auxiliaires il en coûterait moins cher aux hôpitaux et qu'on aurait la même qualité de soins, mais cela n'est quand même pas encore prouvé. De plus, si on engage des infirmières auxiliaires à moindre salaire, le jour n'est pas loin où ces dernières revendiqueront des augmentations salariales, alléguant un surcroît de travail et qu'elles sont mal payées. Et la roue se remettra à tourner.

Et que dire des coupures de subventions aux personnes retraitées. On les incite à garder leur foyer le plus longtemps possible et on ne leur donne pas les moyens pour le faire. Des chiffres prouvent hors de tout doute qu'il en coûte moins au gouvernement pour maintenir un couple de personnes âgées dans leur foyer que de les faire vivre dans des foyers organisés pour eux. Ce ne sont pas tous les retraités qui ont les moyens financiers d'aller en Arizona durant l'hiver. La plupart doivent faire face aux rigueurs de l'hiver canadien. La subvention d'une centaine de dollars par année pour le chauffage est essentielle et même vitale pour plusieurs. Les «popotes roulantes» ou «meals on wheels» font un travail pour les personnes qui ne peuvent pas se cuisiner de repas substantiels mais le gouvernement les aide très peu. Et on pourrait continuer ainsi dans une foule de domaines.

Éditorial

Il faudra, d'ici peu, que les personnes à la retraite descendent dans la rue et se fassent entendre des gouvernements. On se souvient du résultat des manifestations sur la Colline parlementaire à Ottawa quand le fédéral a voulu désindexer les pensions aux retraités.

Si les gouvernements cessaient de subventionner les multinationales et les nombreuses compagnies qui n'en ont pas besoin et qui, dans plusieurs cas ne le demandent pas, il y aurait certainement plus d'argent disponible pour les programmes sociaux. Les compagnies que le gouvernement provincial aide à coups de dizaines et de centaines de millions reçoivent de beaux cadeaux et dans de nombreux cas, ces compagnies qui feraient faillite sans ces subventions, font effectivement faillite six ou huit mois après avoir reçu cette aide. Alors, à quoi ont servi tous ces millions. C'est du gaspillage pur et simple des deniers publics.

Au lieu d'investir dans ce gouffre sans fond, les gouvernements ne devraient-ils pas investir dans un système d'éducation permettant aux jeunes de se bâtir un avenir plutôt que de devenir des chômeurs instruits? Augmenter les subventions aux universités, les bourses et prêts aux étudiants? Ne devraient-ils pas encourager la petite et la moyenne entreprises qui sont reconnues comme le moteur principal de l'économie canadienne? Ça, c'est de l'investissement qui rapportera éventuellement des dividendes. On parle de productivité, de compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux et les experts soutiennent qu'on a beaucoup de chemin à parcourir pour rattraper les autres. Il est grand temps que les Canadiens se réveillent; qu'ils règlent au plus vite leurs problèmes constitutionnels et qu'ils retroussent leurs manches et se mettent au travail.

On en revient encore une fois au rôle très important des politiciens dans cette galère. Il est grand temps que ces derniers cessent de jouer à la vedette devant les caméras de la télé et qu'ils dotent le pays de programmes efficaces qui permettront aux Canadiens de compétitionner dans les ligues majeures.

On a été habitué aux programmes sociaux universels, mais il faut aussi se rendre compte que les gouvernements devront jouer le vrai et le bon jeu. Il faudra qu'ils donnent plus aux plus pauvres et moins aux plus riches. Il en est de même en ce qui concerne les impôts et les taxes. Les plus riches, les multinationales, les grosses compagnies devront être plus taxés et les plus pauvres, moins.

Est-il possible de rétrécir le fossé qui s'élargit de plus en plus entre les riches et les pauvres?

PIERRE BRAULT

Commentaire

Un mythe à détruire (2e partie)

Dans la première partie de cet article, M. Leblanc présentait les raisons qui ont fait naître les écoles pour francophones. Dans cette 2e partie, l'auteur indique l'évidence qui appui ce choix.

L'ÉVIDENCE

Les vastes recherches du Pr Churchill ont d'ailleurs mis en lumière les désastres de l'école bilingue et de l'école mixte: une maîtrise nettement inférieure du français et de l'anglais, et une faible valorisation, chez les jeunes Franco-Ontariens, de leur langue et de leur appartenance culturelle. Ses analyses ont aussi fait ressortir que dans de tels cas, il ne s'en trouvera pas un sur deux, par rapport aux anglophones, qui poursuivra des études postsecondaires. Qui plus est, affirme-t-il, «même en poursuivant uniquement des études en langue française pendant tout l'élémentaire et le secondaire, le jeune Franco-Ontarien est en train de perdre son attachement au français dans les localités où les francophones sont minoritaires».

Le Pr Landry nous rappelle pour sa part que beaucoup de parents, qui estiment que la connaissance de l'anglais est essentielle à la mobilité sociale, pensent à tort que leurs enfants seront plus instruits s'ils étudient entièrement, ou au moins la moitié du temps, en anglais. Selon lui, «il s'agit là d'un mythe». Les enfants, de quelque groupe minoritaire qu'ils soient, qui étudient dans leur langue maternelle, conservent davantage celle-ci et peuvent maîtriser aussi bien une langue seconde que les enfants minoritaires instruits entièrement dans cette même langue seconde.

Dans la même veine, il est intéressant de relever la réponse fournie par les parents francophones d'Ottawa-Vanier à la question clé d'une enquête effectuée récemment par le professeur Lionel Desjarlais de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa: «Pourquoi envoyez-vous votre enfant à l'école française?». La majorité a répondu: «Pour que mon enfant soit bilingue.» La lucidité dont les parents ont fait preuve ici semble indiquer qu'à certains endroits, du moins, ils ont bien compris le paradoxe. En effet, cette enquête confirme l'interprétation correcte qu'il convient de donner à cette réponse. Ce que disent les parents francophones d'Ottawa-Vanier, qui vivent pourtant dans un milieu où la langue française bénéficie d'appuis relativement importants comparativement à ceux dont elle jouit dans bien des localités du pays, c'est qu'à moins de fréquenter l'école française, leurs enfants deviendront fatalement des unilingues anglophones.

LES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

Inversement, les succès de l'école française sont certes méconnus, mais ils n'en sont pas moins réels. À preuve, par exemple, les notes des élèves de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton, un an après sa fondation, qui se situent nettement au-dessus de la moyenne aux examens provinciaux.

Le Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface, au Manitoba, vient aussi de publier les résultats fort intéressants d'une étude qui a porté sur une période de cinq ans et qui avait pour but de déterminer où vont les finissants des écoles françaises de la province. On observe d'abord que le taux de chômage est chez eux nettement inférieur à la moyenne. Les données sur la langue de travail indiquent par ailleurs l'importance du bilinguisme et du français, en particulier pour l'obtention d'un poste. Il est intéressant de noter que 46.7% des répondants travaillent dans les deux langues officielles alors que 14% d'entre eux le font essentiellement en français.

Ce qui est plus frappant encore, c'est la proportion particulièrement élevée de finissants chez les répondants qui poursuivent des études postsecondaires: 53% à l'université et 27.7% dans un collège communautaire. L'on sait d'autre part qu'au moins 40% des finissants des écoles franco-manitobaines fréquentent des établissements postsecondaires, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne provinciale ou nationale.

Lors d'un autre sondage que le professeur Raymond Théberge effectuait en 1986 au Manitoba auprès des élèves de 12e année, 77.7% exprimaient l'intention de poursuivre des études postsecondaires en indiquant clairement l'établissement et le programme de leur choix: le Collège universitaire de Saint-Boniface (51%), l'Université du Manitoba (28.9%) et le collège Red River (15.7%).

Malgré cela, comme fait observer le Pr Landry, «en raison de la faiblesse dans le nombre et la densité de la population chez les francophones hors du Québec et surtout à cause de la clause numérique inscrite dans la Charte canadienne des droits et libertés, beaucoup de parents francophones hésitent à revendiquer leurs droits constitutionnels en éducation. La légitimité de ce droit constitutionnel n'est pas toujours perçue avec conviction, là surtout où la vitalité de la communauté est vacillante. Les revendications de certains parents semblent aussi, dans bien des cas, être perçues par d'autres francophones comme n'étant pas justifiées ou même exagérées».

UN CHOIX QUI S'IMPOSE

Il est vrai que les parents francophones hésitent à réclamer pour leurs enfants le type d'école qui pourrait en faire des personnes véritablement bilingues, compétentes et bien armées pour rivaliser d'excellence dans le monde du travail. Pourtant, l'expérience des deux dernières décennies montre aussi que les parents francophones hors du Québec qui ont pu choisir l'école française sont également ceux qui sont le plus satisfaits des résultats. Hésitants au début, l'expérience les confirme dans leur choix, et leurs convictions ne font que s'affermir à la longue. D'ailleurs, certains spécialistes nous rappellent que pour ce qui est de la minorité, qu'il s'agisse d'éducation ou de services publics ou privés, les règles du marché sont telles que l'offre doit précéder la demande. Dans les milieux où l'école française n'en est qu'à ses premiers pas, la croissance des inscriptions, au-delà de toutes prévisions, même les plus optimistes, en atteste éloquemment.

En définitive, si l'anglicisation menace même les jeunes francophones des écoles françaises de l'ouest de l'île de Montréal, les parents francophones de l'extérieur du Québec peuvent-ils se permettre de ne pas réclamer des écoles françaises pour y faire instruire leurs enfants? S'ils veulent que leurs enfants soient bilingues, c'est de toute évidence le choix qui s'impose!

Jean-Claude Leblanc

Lettres ouvertes

Rectifications du Commissaire

Monsieur,

Dans votre édition du 12 avril dernier, monsieur Yves Chouinard dit avoir détecté, «avec un soupçon d'incrédulité», ce qu'il qualifie de «changement radical» de ton dans notre dernier **Rapport annuel.** Pour notre part, c'est avec une surprise grandissante que nous avons parcouru son article, où les contresens, les erreurs de fait et l'analyse approximative sont nombreux.

Monsieur Chouinard prétend que nous avons voulu démontrer que «le bilinguisme vit une période rose d'un océan à

(suite en page 10)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Silvie Montier
Correspondant national: Yves Lusignan
Photocomposition: Denise Lamoureux



Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

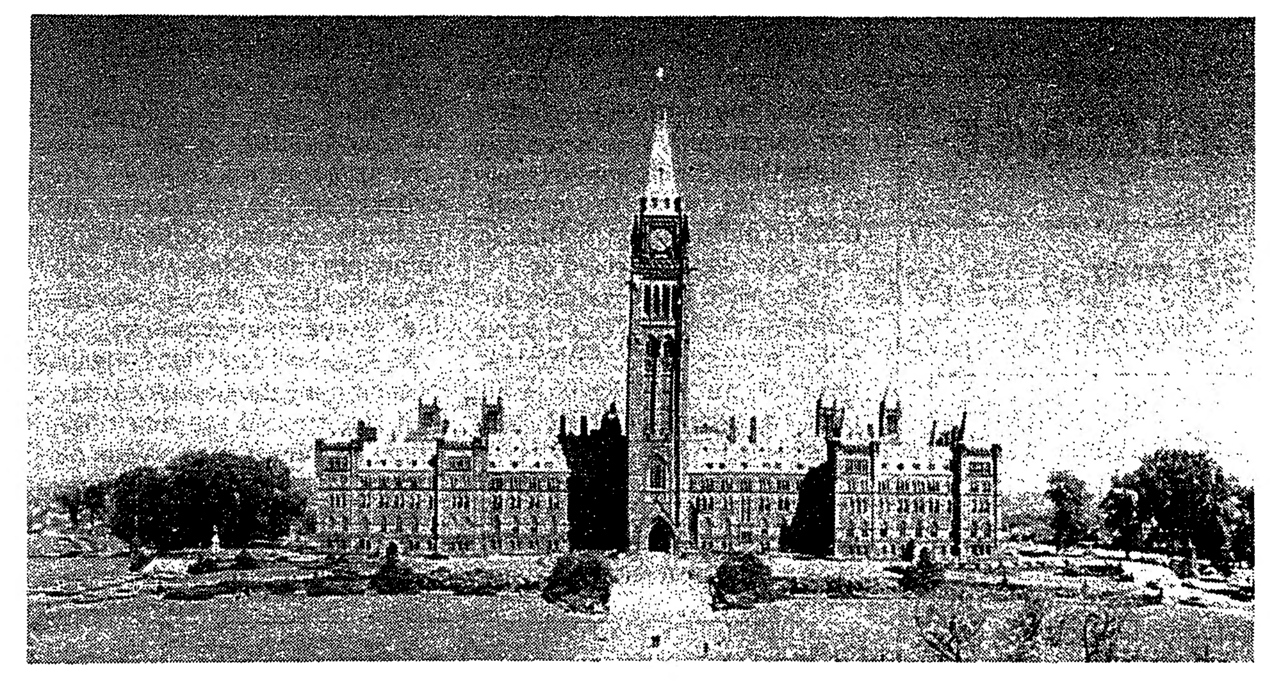
L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Une assemblée constituante

Les Canadiens peuvent écrire leur propre constitution

TORONTO - Les Canadiens peuvent écrire leur propre constitution selon l'ancien juge de la Cour suprême, Me Willard Z. Estey, et le vice-président principal de la Banque de Nouvelle-Écosse, M. Peter J. Nicholson. Dans un mémoire présenté le 22 avril dernier devant le Comité Beaudoin-Edwards sur la constitution, les deux hommes ont préconisé la création d'une assemblée des états généraux, ou assemblée constituante, pour proposer des changements dans la constitution du Canada, puis la tenue d'un référendum à l'échelle du pays.



«Une constitution est taillée pour la population. Il ne faut pas qu'elle pèche par sa complexité et qu'elle mette des siècles à voir le jour. Nous, Canadiens, ne devrions pas nous sentir intimidés. Au contraire, nous devrions nous réjouir d'une telle occasion, a dit Me Estey. Nous avons exposé un processus pratique qui donnerait une voix efficace au peuple canadien», a ajouté M. Nicholson.

L'assemblée constituante serait choisie parmi les candidats proposés par chaque législateur canadien, fédéral, provincial et territorial. Faisant allusion à un exemple fourni en annexe au mémoire, M. Nicholson a dit: «On pourrait demander à chaque législateur de nommer trois personnes ne faisant pas partie des hommes ou femmes politiques, ce qui donnerait un réservoir d'environ 3 600 noms parmi lesquels on choirait une assemblée de 250 à 300 délégués, par exemple. La clé de notre proposition est que les membres de l'assemblée constituante seraient tirés au sort parmi le réservoir de candidats, en faisant appel à l'ordinateur pour assurer une objectivité parfaite».

«Quant à la valeur du tirage au sort, nous confions depuis des siècles nos questions de vie ou de mort à des jurés choisis au hasard parmi nos pairs», a ajouté Me Estey.

La méthode de choix de l'assemblée constituante serait totalement objective, claire et éminemment pratique. Le fait que les membres sont tirés au sort veut dire que l'assemblée ne peut être truquée, achetée ou baillonnée par des groupes d'intérêts étroits.

«Nous ne devrions pas nous inquiéter trop parce que nous confions à nos représentants élus le soin de choisir des candidats de premier ordre, riches d'expérience et possédant une vaste perspective, a ajouté Me Estey. Le nom de ces candidats devrait être rendu public de façon que tout politicien qui aurait fait preuve d'irresponsabilité devant ce devoir politique solennel aurait des comptes à rendre au moment des élections», a-t-il ajouté.

Les changements constitutionnels rédigés par les délégués à l'assemblée constituante et appuyés par des conseillers professionnels impartiaux et non partisans donneraient lieu à un vote lors d'un référendum national dont les résultats seraient calculés pour chaque province. Dans les provinces où le référendum serait approuvé par une majorité de «Oui», les assemblées législatives seraient tenues d'adopter immédiatement les résolutions constitutionnelles requises. Si celles-ci étaient approuvées dans sept provinces au moins représentant plus de la moitié de la population nationale, les changements constitutionnels seraient alors ratifiés par le Parlement fédéral et acquerraient force de loi.

Les deux hommes sont convaincus que nous avons amplement le temps d'effectuer le travail de base nécessaire pour former l'assemblée et d'être prêts pour un référendum national à l'automne de 1992 pourvu que le processus soit lancé sans tarder.

«Pour lancer le processus, les gouvernements doivent être prêts à appuyer cette idée et autoriser sa mise en oeuvre, a dit M. Nicholson, ancien membre de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Si le gouvernement fédéral peut mettre en oeuvre le processus juridique, en termes pratiques, il faut que les provinces lui accordent un appui considérable», a ajouté Me Estey.

«Nous sommes, par tradition, une collectivité démocratique, pacifique, accoutumée à mettre des changements en oeuvre par des processus établis dans le cadre du droit, a dit Me Estey. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui c'est d'une procédure qui donnera aux Canadiens l'occasion, la dernière peut-être, de créer une constitution qui reflète davantage les aspirations de toutes les régions et de tous les éléments du Canada moderne», a-t-il ajouté.

«En temps ordinaire, il est normal de confier les décisions civiques à nos représentants élus. Mais il est des époques extraordinaires dans l'histoire d'un pays où l'énormité de l'enjeu exige une solution extraordinaire. nous vivons à une telle époque», ont conclu Me Estey et M. Nicholson.

Un fossé...

(suite de la page 1)

Invitée à titre de conférencière, la directrice du journal Le Devoir a aussi critiqué l'ignorance de la presse québécoise. «La caractéristique de base des journalistes québécois, selon Lise Bissonnette, c'est qu'ils ne connaissent rien de la francophonie canadienne». Elle a résumé l'attitude de plusieurs journalistes québécois par une formule lapidaire: «Il n'y a pas pire ignorance, que lorsqu'elle se croit instruite».

Elle a aussi constaté que la relation entre la presse québécoise et les francophones hors Québec est marquée par les événements politiques. «On produit des textes pathétiques, puis on rentre chez-soi». Mais selon Lise Bissonnette, il n'y a pas que les journaux québécois qui sont indifférents à la réalité de la francophonie canadienne.

«Il n'y a pas plus de liens entre la presse québécoise et la presse hors Québec, qu'il y en a entre les Québécois et les francophones hors Québec», constate avec regret l'éditorialiste.

Ceux et celles qui ont participé au colloque de Québec ont à tout le moins découvert les grandeurs et les misères de la presse francophone de l'extérieur du Québec.

Selon Thierry Watine de l'université de Moncton, «les journalistes en milieu minoritaire acadien sont davantage des missionnaires que des détectives». Les journalistes, dit-il, sont sous-payés, n'ont que rarement la sécurité d'emploi, sont très peu encadrés, et assez mal perçus par le public. En outre, il existe toujours le danger pour les journalistes de «s'inféoder» aux élites et aux institutions acadiennes.

Dans le nord-est de l'Ontario, la durée de vie des journaux francophones est éphémère. Depuis 1894, 18 hebdomadaires ont vu le jour dans ce coin de l'Ontario français. C'est ce qui fait dire au rédacteur en chef du journal Le Voyageur André Girouard, que «les journaux dans le nord de l'Ontario naissent tardivement, connaissent de longues éclipses, et meurent rapidement».

Mais tout n'est pas sombre dans la presse francophone en milieu minoritaire. À preuve, l'expérience de la radio communautaire Radio Péninsule dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Avec ses 1 500 membres, ses 14 employés et ses 70 bénévoles, la première radio communautaire francophone de l'extérieur du Québec produit 130 heures de programmation par semaine, dont un magazine d'affaires publiques d'une demi-heure.

Radio-Péninsule génère des retombées économiques de 600 000 $ par année, dont 400 000 $ qui sont versés en salaires. Selon un récent sondage, CKRO était la radio la plus écoutée de la région.

À preuve aussi la création à Ottawa de l'Agence de presse francophone. Fondée en septembre 1988 par l'Association de la presse francophone, l'APF alimente 24 journaux francophones de l'extérieur du Québec de nouvelles d'intérêt national, portant sur la francophonie ou la politique canadienne.

En bref...

LES AUTOCHTONES NE VEULENT PAS ÊTRE MIS DE CÔTÉ

Les autochtones ne veulent plus jamais être exclus du grand débat national sur l'unité canadienne, et ils exigent d'être consultés avant qu'on procède à toute modification de la constitution canadienne, qui affecterait les droits des Premières Nations.

Le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Georges Erasmus, constate cependant que les discussions sur l'avenir du Canada semblent encore une fois faire abstraction des questions autochtones.

«Continuer d'envisager des changements constitutionnels comme si nous n'avions jamais existé, ou comme si nous étions un peuple sans importance est injuste» a déclaré M. Erasmus devant les membres du comité Beaudoin-Edwards, qui est chargé d'étudier le processus de modification de la constitution canadienne.

«On parle encore de la protection des langues française et anglaise, mais il n'est jamais question de la protection des langues autochtones» déplore le chef Erasmus, qui rejette le concept des deux nations fondatrices. «On a laissé croire que le Canada a été fondé par les Européens. C'est un détournement de l'histoire. Les autochtones étaient là avant».

Les autochtones veulent donc obtenir la garantie de participer à toutes les conférences constitutionnelles. Ils ne veulent pas que la notion des deux peuples fondateurs inspire les discussions à venir. Ils réclament aussi le même degré de protection dans la constitution pour les langues et les cultures autochtones, que ce qui est présentement accordé pour le français et l'anglais.

M. Erasmus croit enfin que la constitution canadienne doit reconnaître que le Québec constitue «une nation» au sein du Canada, de la même façon qu'elle devrait reconnaître les droits des autochtones. (APF)

LE TRAVAIL REPREND, LES CHÈQUES S'EN VIENNENT

Les dix programmeurs et analystes en grève, dont l'absence retardait les remboursements d'impôt, ont repris le travail. Les programmeurs, membres de L'institut professionnel de la fonction publique du Canada, avaient déclenché la grève légale le 16 avril, empêchant ainsi l'émission de chèques pour le remboursement de l'impôt sur le revenu.

Les négociations avec les 5 000 fonctionnaires du Groupe de la gestion des ordinateurs (CS) ont repris avec la décision du gouvernement de nommer le directeur des services en médiation comme «intervenant» à la table des négociations. Toutefois, les syndiqués maintiennent les moyens de pression. Il font toujours la grève du zèle, et refusent de faire des heures supplémentaires, de répondre aux rappels de travail et d'être de garde.

Les syndiqués sont sans contrat de travail depuis le 30 avril 1990. Le syndicat évalue à deux semaines le retard dans le traitement des formulaires d'impôt. (APF)

NOMBRE DE PRESTATAIRES EN HAUSSE

Il y avait 1 179 000 prestataires d'assurance-chômage en date du 16 février dernier, en hausse de 4.4% par rapport au mois précédent, selon Statistique Canada.

Le nombre de prestataires a augmenté partout au pays, sauf en Colombie-Britannique, où il n'y a presque pas eu de changement. En Ontario, le nombre de prestataires a bondi de 8.3% en un mois. Ailleurs au pays, la hausse était de 4.9% dans les Territoires du Nord-Ouest, de 3.6% au Québec, 3% à Terre-Neuve, 2.9% au Manitoba, 2.7% à l'Île-du-Prince-Édouard, 1.9% au Yukon, 1.7% en Alberta, 1.3% au Nouveau-Brunswick, 0.7% en Saskatchewan et 0.7% en Nouvelle-Écosse. (APF)

• Exaspérés par les taxes

Beaucoup de Torontois aimeraient immigrer aux États-Unis

par BENOIT LEGAULT (collaboration spéciale)

APF - «Quitter Toronto est le sujet de conversation numéro un des Torontois», écrivait récemment une «columnist» d'un grand quotidien torontois. «Peut-être quitter le Canada pour les États-Unis», précisait-elle.

La semaine dernière, deux émissions d'affaires publiques de la radio anglaise de Radio-Canada (celle du réveil à Toronto et la prestigieuse émission «Morningside») traitaient du désir que beaucoup de Torontois ressentent: immigrer aux États-Unis car ils sont exaspérés par les taxes. Les consultants en immigration de Buffalo font donc des affaires d'or.

Selon notre petite enquête, les Torontois ont aussi l'impression que l'avenir du Canada est incertain au point où il serait plus rassurant d'habiter aux États-Unis.

L'APF a interviewé un Torontois qui aimerait immigrer, un Américain qui habite à Toronto mais qui songe à retourner aux États-Unis, et une Torontoise qui habite Chicago depuis 11 ans.

«Je dirais oui si on m'offrait un transfert à Boston ou à Chicago, rien ne me retient à Toronto. J'aime cette ville mais plusieurs villes américaines sont propices au style de vie urbaine que je recherche. Je n'aurais aucune difficulté à m'adapter aux États-Unis», dit John Matthew, 26 ans, consultant en micro-informatique.

M. Matthew croit que l'avenir économique du Canada apparaît sombre. «Il me sera difficile d'améliorer mon niveau de vie au Canada. C'est évidemment mieux ici qu'en URSS, mais c'est très tentant d'aller aux États-Unis où les perspectives économiques sont meilleures et où je pourrais facilement m'assimiler».

Ce Torontois originaire d'Ottawa précise que les taxes lui enlèvent le goût d'habiter au Canada. «Il y a aussi le débat constitutionnel, dit John Matthew. Je suis exaspéré d'entendre les politiciens parler de partage de pouvoirs, alors qu'ils devraient réduire l'étendue de ces pouvoirs. Nous avons maintenant un ministre fédéral d'état aux céréales. N'est-ce pas ridicule? Brian Mulroney se fait du capital politique dans l'Ouest avec mes taxes. Ça n'a pas de bon sens. De même, avons-nous vraiment besoin

(suite à la page 14)

• Club de boxe non-compétitive

Du français en dehors de la classe





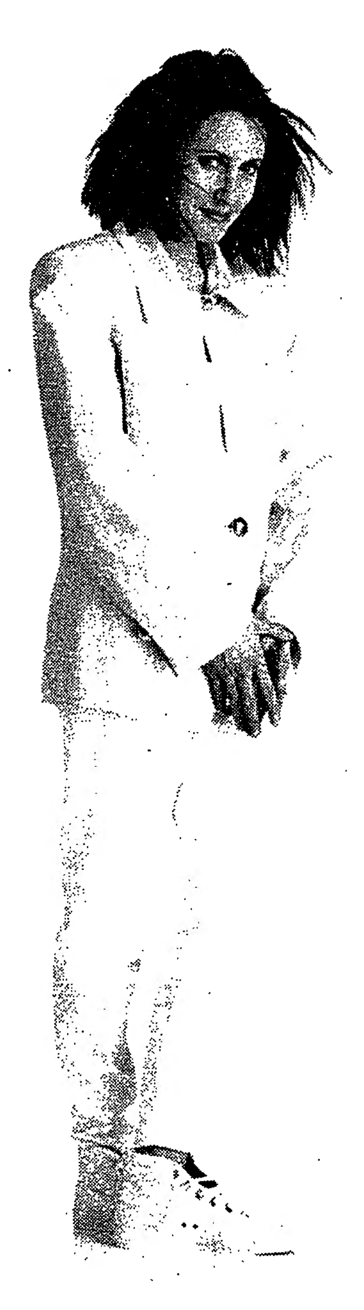
par MARTYNE COUTURE

C'est une tout autre image que Pierre Rousseau, professeur à l'école Sir Georges Simpson à St-Albert, veut donner de la boxe. Une vingtaine d'élèves en immersion se sont entraînés toute l'année; mais pas dans le même esprit que la boxe professionnelle. «C'est un club non-compétitif. La boxe qui se fait ici est récréative, même éducative. Il n'y a pas de compétition avec d'autres clubs», affirme M. Rousseau, entraîneur de l'équipe. Ils sont près d'une trentaine d'élèves, âgés de 10 à 14 ans, dont 20 étudient en immersion. Les entraînements se déroulent en français: «c'est aussi un moyen d'utiliser le français en-dehors de la salle de classe, sans tout le côté académique».

• Tournée de formation et de promotion

Marie Philippe au 2e Gala provincial de la chanson française

EDMONTON - Dans le cadre d'une tournée de formation et de promotion qu'elle effectue pour le Festival international de la chanson de Granby, la chanteuse Marie Philippe sera de passage à Edmonton les 23, 24 et 25 mai prochains.



Madame Philippe donnera un atelier aux finalistes du 2e Gala provincial de la chanson française qui aura lieu le vendredi 24 mai, à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean à Edmonton. Par ailleurs, elle fera partie du jury de la soirée, tout comme le directeur général du Festival de Granby, monsieur Marc Morin.

Depuis la sorite de son premier microsillon en 87, la carrière de l'auteure-compositeure-interprète Marie Philippe a connu un essor considérable. En effet, les trois chansons «Je rêve encore», «Save my life» et «Love you love you too» extraites du microsillon se sont hissées au «top 20» du palmarès Radio Activité et le vidéo-clip «Je rêve encore» a obtenu un immense succès en plus de se tailler une place de choix parmi les «clips» les plus appréciés à la télévision de Musique Plus.

Côté spectacles, Marie Philippe a participé à quelques-uns des festivals les plus prestigieux au Québec et en France. En 87 et 88, elle assurait déjà, à titre d'invitée spéciale, la première partie des concerts de Daniel Lavoie à l'Olympia à Paris, au Théâtre Outremont à Montréal, au Grand Théâtre à Québec et au Centre National des Arts à Ottawa. Puis, à l'été 88, elle entreprenait sa propre série de spectacles lors d'une tournée québécoise pour terminer au Club Soda, à Montréal, en octobre 88. En août 89, elle remportait le prestigieux prix Raymond Lévesque, remis à chaque année par le jury de la station de radio CIEL MF, en hommage au talent d'un auteur-compositeur-interprète québécois. Impressionnant pour une nouvelle venue dans le monde du Show-business.

Les années 89 et 90 auront été consacrées uniquement à la préparation et la production de son 2e microsillon Marie Philippe II (sortie le 11 septembre 90). Une période qui peut sembler longue pour certains, mais qui a permis à Marie Philippe et sa «bande» de créer en toute intimité, dans leur studio à la campagne, une oeuvre qui justifiera sans contredit la longue absence de cette auteure-compositeure-interprète.

Native de Québec et issue d'une famille de mélomanes, Marie Philippe a consacré plus de dix ans à oeuvrer dans l'ombre comme choriste pour d'autres artistes sur scène ou en studio, comme collaboratrice à des musiques de films, etc. Dix années qu'elle a utilisées pour maîtriser parfaitement tous les éléments qui en font maintenant une artiste accomplie.

Pour Marie Philippe: «c'était important pour moi de débuter ma carrière à l'avant-scène, fin prête, sans avoir à faire subir au public le rodage ou la préparation de mon métier. Plusieurs intervenants de l'industrie du disque m'avaient approchée avec quelques propositions intéressantes, mais j'ai rapidement constaté que l'on voulait aussi me transformer sans égard à ma propre personnalité. C'est pourquoi je me suis vite réfugiée dans mon laboratoire

(suite à la page 10)

Le Franco

CALGARY À LA PAGE

Développement et paix



par CHRISTINE WITTERS

CALGARY - «S'il y a donc un appel en Christ, un encouragement dans l'amour, une communion dans l'Esprit, un élan d'affection et de compassion, alors comblez ma joie en vivant en plein accord. Ayez un même amour, un même coeur; recherchez l'unité». (Ph 2. 1-2)

Dans le cadre des activités préparatoires à la fête de Pâques, le 28 mars dernier, les étudiants et le personnel de l'école Ste-Anne ont organisé une marche pour promouvoir la paix dans le monde. L'objectif principal de la marche était de sensibiliser les membres de la communauté entourant l'école Ste-Anne aux conditions de vie difficiles qui règnent en Amérique Latine. Les élèves ont étudié les structures politiques, économiques et militaires de plusieurs pays du Tiers-Monde et, suite à cette étude ont découvert pourquoi la majorité de la population de ces pays vit dans la souffrance et la pauvreté.

Les étudiants de l'élémentaire et du secondaire ont marché ensemble une distance de 3 et de 5 kilomètres respectivement et ont ramassé de l'argent pour l'organisme «Développement et Paix». Nous espérons que cette marche pour la paix a encouragé plusieurs personnes à réfléchir sur la souffrance qui existe dans d'autres pays et qu'elle aura un impact positif sur le développement de la paix dans le monde.

«Nous sommes dans l'irréalité, dans le rêve. Renoncer à notre situation centrale imaginaire, y renoncer non seulement par l'intelligence, mais aussi dans la partie imaginative de l'âme, c'est s'éveiller au réel, à l'éternel, voir la vraie lumière, entendre le vrai silence». (Simone Weil)

Christine Witters
Enseignante

CE N'EST QU'UNE FABLE...

Une grenouille qui aimait coasser
Se vit un jour fortement dérangée
Par un corbeau qui vint et croassa
L'«r» étranger la surprit, la troubla
Mais la grenouille sachant bien s'adapter
Dit au corbeau: «Je vous laisse parler.»

Notre corbeau devenu le vainqueur
Vit son langage qui s'imposait sans heurt
Notre grenouille étant intimidée
Parla en «r» pour mieux communiquer
Le corbeau l'ouït et la félicita
Et la grenouille, d'orgueil se regonfla.

Puis dix corbeaux s'unirent, se rassemblèrent
Et la grenouille devint minoritaire
Elle accepta que même dans son étang
L'«r» étranger devienne le dominant
Les coassements se firent très timides
Les croassements emplirent tous les vides.

Puis la grenouille se fit épiscopale
Le coassement devint force légale
Car dans l'étang avec ses congénères
Elle se voyait enfin majoritaire
Quelques corbeaux en firent les gorges chaudes
D'autres comprirent que les temps devenaient autres.

Notre grenouille étant devenue fière
Nos dix corbeaux se turent et respectèrent
Et l'on conclut entre les groupes frères
Contrat d'honneur pour les minoritaires
Depuis ce jour, dans l'étang et les airs
Chacun s'incline devant l'autre bannière.

Yves Chouinard

Le Parc Soleil entreprend sa 17e saison

par RENÉ ROSS

CALGARY - La fin de l'école vient à grands pas. Pour les enfants de Calgary ça veut dire que c'est le temps de s'amuser. Un des moyens donnés aux enfants pour s'amuser est de participer à un camp d'été. Le camp d'été Parc Soleil qui en est à son 17e été d'opération s'apprête à accueillir les enfants.

Le Parc Soleil est un camp d'été pour les francophones et francophiles. Il est organisé par l'ACFA de Calgary et subventionné, en partie, par le programme DÉFI 91 d'Emploi et Immigration Canada. Il s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans. Ceux-ci doivent avoir passé un minimum d'une année dans une école d'immersion française ou l'équivalent.

Le but du camp d'été Parc Soleil est de permettre aux jeunes de parler, rire et s'amuser en français dans une atmosphère qui leur offrira de s'épanouir d'une façon saine et sécuritaire. Le Parc Soleil y parviendra à l'aide d'activités comme la danse, le chant, l'art plastique, les excursions, le camping et bien d'autres choses.

Les camps sont d'une durée d'une semaine (du lundi au vendredi) ou plus s'étalant du 8 juillet au 16 août. Ils se dérouleront à l'école Stanley Jones Elementary, 706 - 8e Avenue N.E.

Pour plus d'information, on peut s'adresser à l'ACFA au 250-5001 et demander à parler à Madeleine ou à René.

AVIS IMPORTANT

Changement d'horaire

Faut divorcer! pièce de Bertrand Leblanc ne sera pas présentée du **9 au 12 mai 1991** comme annoncé précédemment dans Le Franco du 12 avril. Cette pièce est remise aux **13, 14, 15 et 16 juin** à la salle Dr. Betty Mitchell du Jubilee Auditorium.

La Société de théâtre de Calgary s'excuse de ce changement d'horaire et espère ne pas causer de contretemps à ses supporteurs.

Au plaisir de vous servir et de vous voir en juin. Pour plus d'information sur les activités de la Société de théâtre de Calgary, communiquez avec Antoinette au **250-5004**.

Rencontre chocolatée!





par MICHELLE BISSON

CALGARY - «Les Petits Copains de Jeux» (et leurs mamans...) ont visité la chocolaterie de Gérard et goûté les petits animaux en chocolat au lait. Les mamans ont préféré les chocolats à l'amaretto. On s'est instruit et on a goûté: c'était parfait! Merci au chocolatier.

Le oui-lire

par GISÈLE MARQUIS-VOYER
CLAIRE SOUCY

CALGARY - Margré tout...malgré la diète du printemps, malgré la TPS, malgré la récession, malgré la guerre...plusieurs livres intéressants méritent qu'on s'y attardent.

À la recherche d'espace pour soi? La croissance intérieure vous passionne? Les livres **J'ai rendez-vous avec moi, Se connaître soi-même** et **Personnalité Plus** vous proposent de reprendre possession des richesses oubliées et inexploitées qui dorment en vous. Captivant.

Consommateurs invétérés du petit écran, boulimiques de la télé, mesurez l'effet de vos habitudes télévisuelles en consultant l'analyse de Michel Lemieux intitulée **L'affreuse télévision.** Pamphlet mordant, à l'humour grinçant, vous rirez jaune en découvrant au fil des pages comment la télévision cultive la passivité chez l'humain.

Bonne nouvelle! Boréal vient de rééditer six titres de L'oeuvre de Marie-Claire Blais dans sa superbe collection «compact». Grande qualité à petits prix.

Donnez-nous de vos nouvelles!

Calgary en bref

MAI

16 Déjeuner mensuel du Club-Inter à l'hôtel Palliser à 11h45. Info: 250-5001.

17 Rencontre du groupe Copains de jeux au Centre multiculturel, 712 - 5e Rue S.E. La rencontre portera sur le jardinage du printemps. Info: Rachel au 282-1630.

24 Concert annuel de la chorale Voix des Rocheuses au «Pumphouse Theatre». Pour billets et information Sylvie au 275-0212.

27 et 28 Monsieur Hire, France 1989. Film présenté au Plaza Theatre. Horaire et détails au 283-3636.

27 mai au 1er juin 5ième festival international des enfants.
28 mai *Matt Maxwell* invite les 6 ans et plus à chanter avec lui, à 11h au théâtre Max Bell.
Rock and Roll soirée familiale bilingue (français/anglais) à 19h30 à la salle Jack Singer.
29 mai *Cendrillon*, Spectacle de marionnettes pour 4 ans et plus. À 9h30 et 11h au théâtre de la bibliothèque.
Matt Maxwell à 13h45 au théâtre Max Bell.
30 mai *Pleurer pour rire*, théâtre pour les 6 à 12 ans. À 9h30 et 13h45 au théâtre du Musée Glenbow.
Matt Maxwell à 11h au théâtre Max Bell.
31 mai *Pleurer pour rire*, à 9h30 et 13h.
Le nombre de places est limité, réservez le plus tôt possible en composant le 294-7414.

JUIN

1er AGA de l'ACFA (250-5001). Ateliers de 13 à 15h, AGA de 15 à 17h et à 20h, soirée de reconnaissance des bénévoles. Info: 250-5001.

3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 juin: *C'est la vie*, France 1990. Film présenté au Plaza Theatre. Horaire et détails au 283-3636.

4 Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb. Bienvenue aux intéressés. Info: Richard Bélanger au 251-2199.

10 *Les 400 coups*, France 1959. À 19h au Plaza Theatre, 1133 Kensington Rd. N.O.

13 au 16 La Société de théâtre de Calgary présente *Faut divorcer!*, une comédie de Bertrand Leblanc à la salle Dr. Betty Mitchell du Jubilee Auditorium. Info: (250-5004)

14 Rencontre du groupe Copains de jeux au Parc Héritage de 9h30 à 11h30. Pour info: Rachel au 282-1630.

15 AGA de la Société de théâtre de Calgary (250-5004).

15 Auditions pour la saison de théâtre 1991-1992. Info: Antoinette au 250-5004.

19, 20, 21, 22 et 23 *La fracture du miocarde*, France 1990. Film présenté au cinéma Plaza. Horaire et détails au 283-3636.

21, 22 et 23 *Jésus de Montréal*, Canada 1989. Au Cinéma Plaza, 1133 Kensington Rd. N.W., tél.: 283-3636.

22 Festival francophone - Fête de la Saint-Jean de 9h à 17h: jeux, tournoi de balle-molle...à 20h: danse au Crossroads Community Association, 1803 - 14e Avenue N.E. Info: ACFA 250-5001.

22 Vente de garage géante, de 9h à 15h, au Crossroads Community Association, 1803 - 14e Avenue N.E. Nous accepterons les articles que vous avez à nous donner les 21 et 22 juin. Info: Claire au 250-5001.

22 Stampede Breakfast et vente de livres de la bibliothèque municipale au Centennial Arena, 2390 - 47e Avenue S.O. de 10h à 16h. Info: 260-2600 bureau de la communication.

JUILLET

8 juillet au 16 août: Parc Soleil, un camp de jour pour les enfants francophones et francophiles de 5 à 12 ans. Info: Madeleine au 250-5001.

Carrières et professions



Régionale d'Edmonton

est à la recherche d'un(e)

Agent(e) en administration

Compétences requises:
1- Expérience ou formation en administration et gestion des documents
2- Connaissance du WordPerfect
3- Connaissance générale de la tenue de livre
4- Excellente connaissance du français écrit et oral
5- Bonne connaissance de l'anglais
6- Facilité à travailler en équipe

Emploi à temps partiel

Salaire: à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à:

Claude Moquin, directeur
ACFA régionale d'Edmonton
8925 - 82 Avenue #100
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Tél.: 469-4401



est à la recherche d'un

Journaliste

Le candidat choisi travaillera sous la supervision du directeur-rédacteur, couvrira l'actualité franco-albertaine et albertaine sur une base hebdomadaire. Il sera aussi responsable d'un réseau provincial de correspondants.

Qualifications:
- Diplôme d'une école de journalisme reconnue
- Excellente connaissance de la langue et de la grammaire françaises
- Bonne connaissance de l'anglais oral et écrit
- Connaissance de l'ordinateur MacIntosh et du logiciel Pagemaker
- Capacité de travailler en équipe et sous pression
- Initiative, versatilité, tact et discrétion.

Salaire: Selon la politique salariale en vigueur.

Avantages sociaux: très intéressants

Date limite du concours: le 15 juin 1991

Entrée en fonction: le 5 août 1991

Si vous possédez les qualifications et les compétences requises, faites parvenir une lettre de présentation dactylographiée ainsi que votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Concours Journaliste
Le Franco
M. Pierre Brault
Directeur
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

LE FRANCO offre des chances égales d'emploi à tous.



est à la recherche d'un

Graphiste

Sous la direction du directeur, la personne verra à la mise en page du journal sur ordinateur et à la création de travaux graphiques commerciaux.

Qualifications obligatoires:
- Diplôme d'une école d'art graphique reconnue ou expérience équivalente
- Expérience de l'ordinateur MacIntosh, des logiciels PageMaker et Micro soft Word
- Bonne connaissance de français oral et écrit
- Travail de chambre noire
- Connaissance de la mise en page de journal ou de magazine serait un atout
- Bonne connaissance de l'anglais
- Capacité de travailler en équipe et sous pression
- Créativité, versatilité, tact et discrétion.

Salaire: à discuter selon l'expérience, politique salariale en vigueur

Bénéfices marginaux intéressants

Fin du concours: le 13 mai 1991

Début du travail: le 1er juin 1991

Si vous remplissez les quatre critères obligatoires, faites parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation dactylographiée à l'adresse suivante:

Concours Graphiste
Le Franco
M. Pierre Brault, directeur
8923, 82e avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

LE FRANCO offre des chances égales d'emploi à tous.

Lettres...

(suite de la page 4)

l'autre!» Il n'a probablement lu que d'un oeil distrait notre Rapport, sinon il aurait bien vu la distinction claire que nous avons établie entre notre appréciation mitigée des efforts fédéraux courants et les progrès à long terme, que nous avons longuement analysés dans une «Rétrospective» des 25 dernières années et que nous avons qualifiés de réussite.

Monsieur Chouinard affirme que le bilinguisme institutionnel «n'est et ne pourra toujours être qu'une vue de l'esprit, qu'un rêve de raison», puisque, affirme-t-il, «on ne peut demander à un peuple d'être bilingue». Qui a jamais affirmé que le bilinguisme institutionnel signifiait que le «peuple canadien» devait être bilingue? Que monsieur Chouinard nous montre vite ces textes! Quant à sa définition du «bilinguisme officiel canadien», il ne sait peut-être pas encore, dix ans après la **Charte des droits et libertés** et trois ans après la nouvelle **Loi sur les langues officielles**, que le législateur canadien y a voulu en effet reconnaître les droits linguistiques des Canadiens et affirmer haut et fort la nécessité de protéger les communautés de langues officielles. Nous serions heureux de fournir à monsieur Chouinard des copies de ces textes, afin qu'il puisse se livrer à quelques lectures de base.

Monsieur Chouinard voudrait donc se ranger du côté des fossoyeurs des francophones, en enterrant le bilinguisme institutionnel? Veut-il revenir vingt ans en arrière, avant l'instauration des services fédéraux bilingues qu'il vilipende? La Loi sur les services en français de l'Ontario, le bilinguisme intégral du Nouveau-Brunswick, la plus grande disponibilité de services fédéraux en français, les progrès, lents mais réels, de l'éducation en français hors Québec nous conduiraient à notre perte?

Monsieur Chouinard trouve également moyen de passer sous silence nos propositions constitutionnelles visant à assurer une meilleure protection des droits linguistiques des minorités. Pas un mot sur notre proposition visant à ce que, dans tout nouvel arrangement constitutionnel, «Les deux principaux ordres de gouvernement du Canada devraient déclarer droits fondamentaux et inaliénables de la personne les droits linguistiques actuels des minorités canadiennes, y compris le droit à l'instruction dans la langue de la minorité,...». Pas un mot sur notre proposition d'établir un «code des minorités de langues officielles» qui leur permettrait d'avoir en permanence des services dans leur langue.

Monsieur Chouinard nous accuse de mettre des lunettes roses. Peut-être sa myopie est-elle causée par les lunettes résolument noires qu'il a mises pour parcourir, superficiellement et mal, notre **Rapport annuel.**

En vous demandant de bien vouloir faire paraître ces quelques rectifications dans vos colonnes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

D'Iberville Fortier



Régionale de Bonnyville

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE/RÉCEPTIONNISTE

Cette personne assumera les fonctions suivantes: la réception, la location de salle, la correspondance, les factures et dépôts, l'accueil au public, autres fonctions de bureau d'ordre général.

Exigences:
- Bonne connaissance du français oral et écrit
- Connaissance en traitement de texte (WordPerfect)

Rémunération: selon l'échelle salariale du programme albertain

Durée de l'emploi: début juillet au 30 août 1991

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'ACFA régionale de Bonnyville avant le **1er juin 1991** à:

M. Rémi Gagnon, président
C.P. 5414
Bonnyville, Alberta
T9N 2G5



University of Alberta
Edmonton

Professeur(e) Adjoint(e) Temporaire en Éducation
Faculté Saint-Jean

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures au poste de professeur(e) adjoint(e) temporaire en éducation.

Exigences: Maîtrise (de préférence) et expérience dans l'enseignement.

Responsabilités: Enseignement au niveau du baccalauréat des cours de didactique de l'enseignement du français en situation d'immersion, à l'élémentaire et au secondaire.

Durée: Du 1er septembre 1991 au 30 avril 1992.

Traitement: Varie de 2,563$ à 3,075$ par mois (échelle 1990-91) en fonction de la formation et de l'expérience.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec les noms de trois répondants et doit être transmise au plus tard le 31 mai 1991 à:

E.V. Blackburn, Vice-Doyen
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta T6C 4G9

University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Elle encourage les candidatures des autochtones, des femmes, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées.



University of Alberta
Edmonton

Professeur(e) en Psychologie de l'Éducation (Temps Partiel)
Faculté Saint-Jean

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures pour un poste à temps partiel de professeur(e) en psychologie de l'éducation.

Exigences: Maîtrise (de préférence) et expérience dans l'enseignement.

Responsabilités: Enseignement au niveau du baccalauréat de cours de psychologie de l'éducation sur le développement de l'enfant et de l'adolescent.

Durée: Du 1er septembre 1991 au 30 avril 1992.

Traitement: Varie de 1,281$ à 1,537$ par mois (échelle 1990-91) en fonction de la formation et de l'expérience.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec les noms de trois répondants et doit être transmise au plus tard le 14 juin 1991 à:

E.V. Blackburn, Vice-Doyen
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Elle encourage les candidatures des autochtones, des femmes, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées.

Marie Philippe...

(suite de la page 7)

secret, mon studio à la maison, pour travailler d'arrache-pied, polir mon style musical et en arriver à imposer mon identité personnelle. Je crois y avoir réussi».

Du nouveau microsillon, «On est fait pour s'aimer» un premier extrait a fait son apparition sur les ondes des stations radiophoniques québécoises à la mi-août 90.

L'album Marie Philippe II, une oeuvre qui nous invite tout doucement dans l'imaginaire merveilleux de Marie Philippe.

Mmmh! Du chocolat!



par WILA DUCLOS

CALGARY - Des élèves du Lycée Pasteur, lycée français de Calgary, sont allés visiter Gérard le chocolatier. Les 3 visites ont été un vrai succès. Les enfants se souviendront longtemps de leur visite. Ils ont dessiné tout ce qu'ils ont vu et ils ont offert un grand cahier de leurs dessins à Gérard, en remerciement.

«LE PANIER PERCÉ»

Sur les ondes de **CJSW 90,9 MF** à Calgary
le lundi de **18 h 00** à **19 h 00**



Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

Les SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le projet indiqué ci-dessous adressées au Secrétaire-trésorier, Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00, heure locale.

PROJET: WR 101 10 bfc Wainwright (Alberta).
Construire une addition au bâtiment 414

DATE DE FERMETURE: Le mercredi 29 mai 1991

Dépôt: 50 $

Seulement les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de soumission de Construction de Défense Canada, Ottawa, tél.: (613) 998-9549 ou fax (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de construction et au bureau régional dans la région du projet ainsi qu'au TPC indiqué ci-dessus.

Canadä

The University of Calgary

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION
DÉPARTEMENT DE CURRICULUM ET D'INSTRUCTION

SECRÉTAIRE-COMMIS BILINGUE

Le département de Curriculum et d'Instruction recherche une secrétaire bilingue à temps plein ayant une expérience de travail en français et en anglais. Habiletés de travailler en équipe et indépendamment sous une surveillance générale. Capable de prendre l'initiative en certaines situations, de résoudre des problèmes spécifiques, de desservir les étudiants, le publique et les professeurs, et de prêter son assistance à d'autres membres du personnel. Intelligence, flexibilité et indépendance requises. Excellentes habiletés interpersonnelles nécessaires. Excellence en dactylographie essentielle. Expérience en traitement de texte (WordPerfect) favorisée. Familiarité avec le contexte canadien désirable. Entrée en fonction immédiate.

Salaire : 1 656 $ - 2 069 $

L'Université de Calgary a un programme d'équité en matières d'emploi et encourage les demandes de tout candidat qualifié, y compris les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les handicapé(e)s.

En faisant votre demande, en personne ou à l'écrit, veuillez s.v.p. citer le numbéro du poste, # 009, et soumettre au :

Employee Relations Department
Room 640, Earth Sciences Building
The University of Calgary
2500 University Drive N.W.
Calgary, Alberta T2N 1N4



LE FRANCO **465-6581**

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ EN ANIMATION

L'ACFA régionale d'Edmonton est à la recherche d'un(e) moniteur(trice) pour le Camp Soleil. Il s'agit d'un camp de jour situé dans le quartier Bonnie Doon.

Durée du contrat: 10 semaines (fin juin, juillet et août 1991)

Qualifications requises:
1. Connaissances dans au moins un des domaines suivants: Activités récréatives, plein air et interprétation de la nature, art et musique.
2. Expérience en animation auprès des enfants.
3. Connaissance approfondie du français.
4. Posséder un certificat de premiers soins.

Salaire: à négocier

Faire parvenir votre curriculum-vitae **le plus vite possible à:**

Camp Soleil
ACFA régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Téléphone: 469-4401



Chargée de comptes
Madeleine Mercier
469-0320

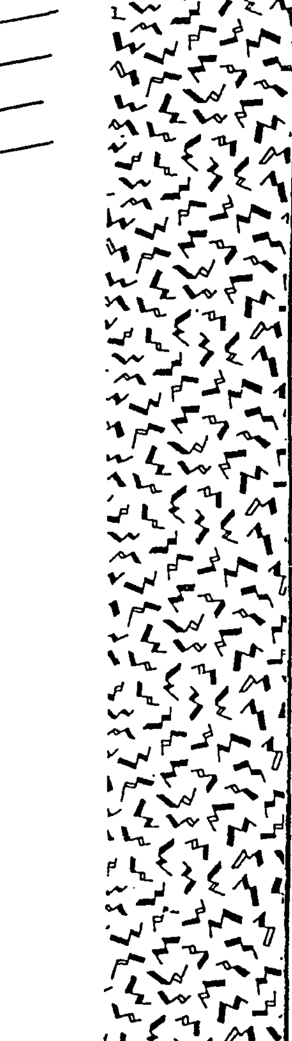


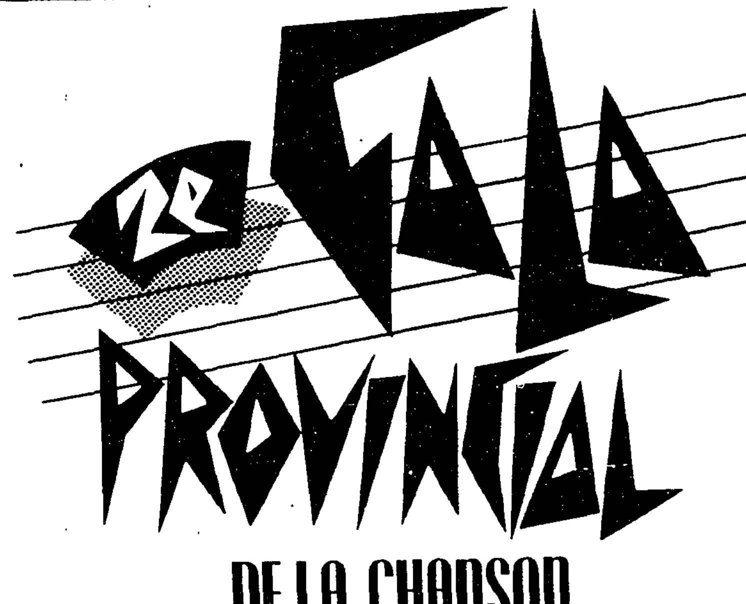
Conseillers en planification financière
- Programme financier
- Fonds d'investissement
- Certificats de placement garanti
- **Régime enregistré d'épargne retraite**
- Assurance-vie et invalidité
- Rentes
- Régimes enregistrés d'épargne éducation
- Bénéfices de groupe
- Hypothèques
- Service d'impôt



Représentant
Armand Mercier
468-9406

9109 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta - Téléphone: 468-1658





LE VENDREDI 24 MAI À 20 H 00
à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean
(8406, rue Marie-Anne Gaboury à Edmonton)

ARTISTES EN COMPÉTITION DANS LA CATÉGORIE AUTEURS-COMPOSITEURS-INTERPRÈTES:
Yvonne Carrier (Calgary)
Eddy Cormier (Calgary)
Yvon Loiselle (Edmonton)

INTERPRÈTES
Cécile Biron (Bonnyville)
Danyèle Lacombe (Edmonton
Annette Leblanc (Saint-Albert)

ARTISTES INVITÉES:
MARIE PHILIPPE ET CRYSTAL PLAMONDON

DIRECTION MUSICALE:
PAUL LAMOUREUX

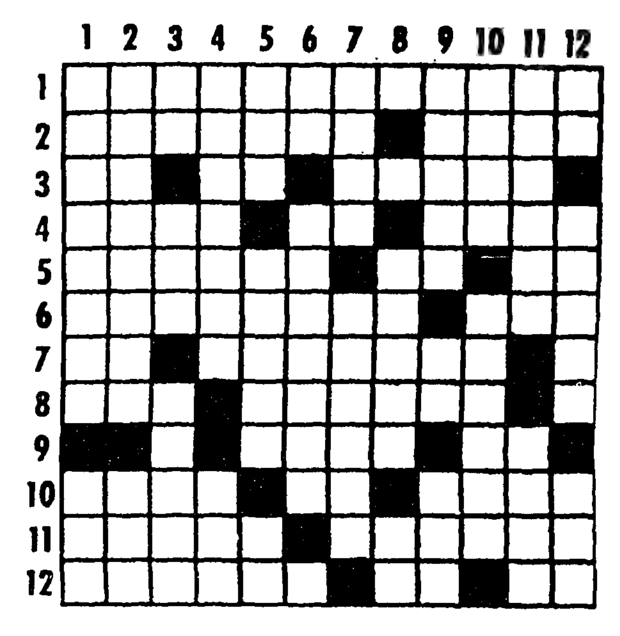
PRIX D'ENTRÉE: 10,00$
Les billets sont en vente à l'ACFA provinciale, à l'ACFA régionale et à la Librairie le Carrefour à Edmonton.
Pour réservation: Thérèse Dallaire au 466-1680.

Vernissage des oeuvres de Jean Gauthier, Anastazia Shelenko et Louise Giroux à la cafétéria de la Faculté Saint-Jean dès 19 heures le 24 mai.



Amusons-nous...

mots croisés



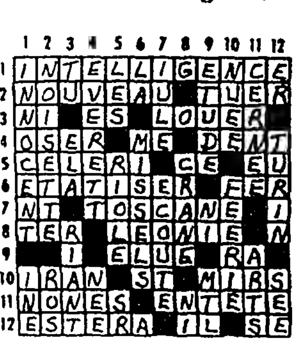
HORIZONTALEMENT

1 – Faculté de connaître.
2 – Qui est connu depuis peu de temps. — Causer la mort de.
3 – Nég. — Du verbe être. — Prendre en louage.
4 – Braver. — Moi. — Petit os.
5 – Plante potagère. — Dém. — Du verbe avoir.
6 – Faire administrer par l'État. — Métal.
7 – Consonnes. — Pays.
8 – Pour la troisième fois. — Prén. de femme.
9 – Nommée. — Deux lettres de moral.
10 – Pays. — Saint. — Communes russes.
11 – Partie du jour (pl.). — Titre.
12 – Poursuivra en justice. — Lui. — Pron. pers.

VERTICALEMENT

1 – Qui n'est pas coupable. — Mine, moins une lettre.
2 – Petite noix. — Peigne du tisserand.
3 – Toi. — Roi des Israélites. — Qui annonce de la gaieté.
4 – Homme d'État américain. — Engendrée.
5 – Article. — Partie de plaisir, de débauche. — Soeur.
6 – Adv. de lieu. — Livre contenant les prières de la messe (pl.).
7 – Myriapodes. — Prête l'oreille.
8 – Boîte osseuse. — Sert à nier.
9 – Application de l'esprit pour apprendre. — Préfixe (inversé). — Montréal.
10 – Nuage. — Qui appartient aux fées.
11 – Entourée. — Adresse (pl.).
12 – Inf. — Ville italienne. — Voir (anglais).

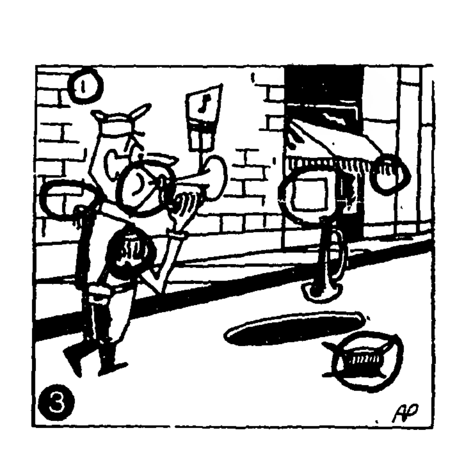
solutions



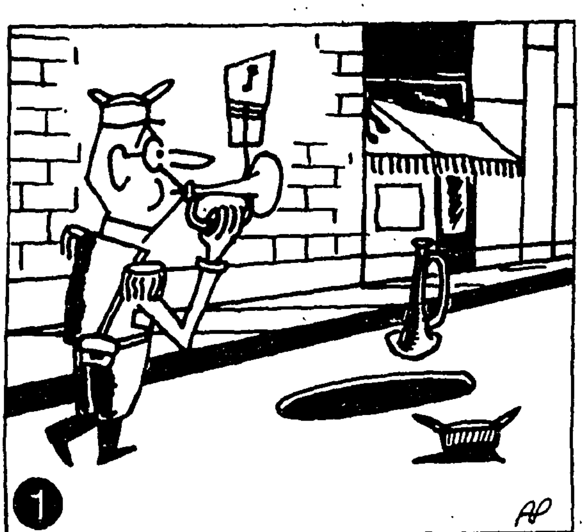
Cherchez la fleur: 1-Pensée- 2 Anémone, 3-Violette, 4-Orchidée, 5-Tulipe : PAVOT

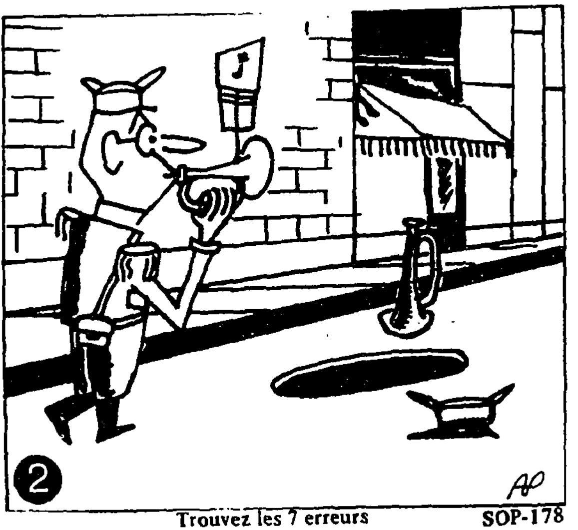
Hommes et bêtes: Berger allemand, Dauphin, Coq, Lama.

Record du Monde: La mouche céphénomya (1038 Km/h)



jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs SOP-178

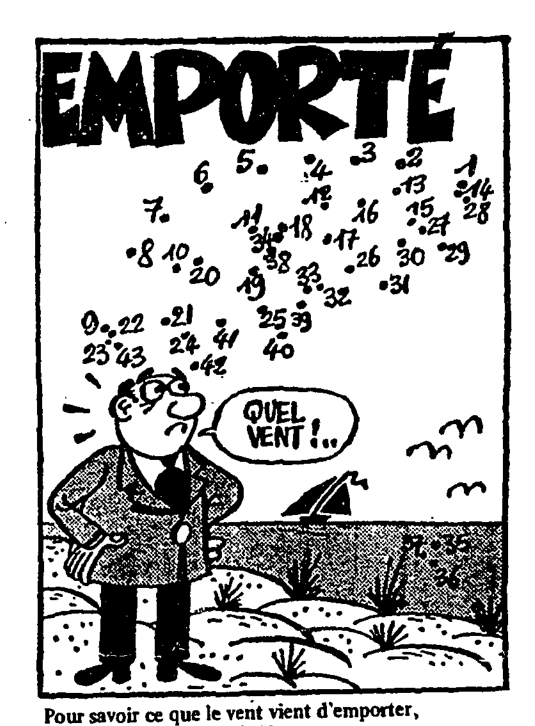
mots cachés

5 lettres cachées

E	E	M	I	N	E	S	I	H	C	N	A	R	F	R
R	L	T	R	N	R	A	M	U	S	E	R	T	I	I
U	R	I	C	E	T	N	A	I	T	R	E	A	D	R
E	A	E	T	E	N	I	N	I	I	C	S	L	E	U
L	P	N	L	U	R	C	M	N	N	S	S	C	L	U
A	A	C	M	A	E	I	O	E	V	A	E	E	I	C
H	N	S	O	R	T	D	D	N	I	P	R	P	T	E
C	P	O	I	N	R	I	M	I	T	E	A	A	E	S
L	R	T	I	A	F	O	O	I	A	R	C	R	I	R
I	E	L	P	N	G	I	O	N	T	N	E	G	T	I
M	C	A	O	I	U	N	E	A	I	V	U	E	I	S
A	I	C	V	P	E	E	G	R	O	R	N	N	M	I
T	E	I	D	M	T	E	R	I	N	E	I	T	A	A
E	U	M	I	E	N	E	R	E	T	I	R	E	M	L
S	X	A	F	S	E	C	N	A	I	F	N	O	C	P

aime
amical
amitié
amuser
argent
caresse
chaleur
climat
confiance
confidence
confier
direct
éclat
fête
fidélité
fier
franchise
gais
gens
hanter
imite
intime
intimité
invitation
mériter
mine
naître
opte
pardon
parle
partage
plaisir
précieux
réception
relation
rencontre
repas
réunion
revoir
secourir
sincérité
suivi
unir
utile

réponse: MONDE

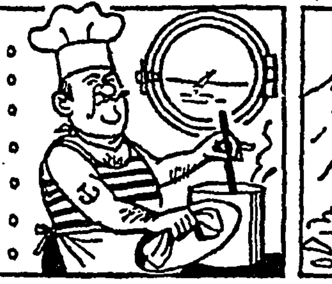


Pour savoir ce que le vent vient d'emporter, joignez les points de 1 à 43.



Cinq fleurs, dont les noms sont donnés en rébus, permettent de composer avec leurs initiales, le nom d'une sixième fleur. Laquelle?







Si vous trouvez qui sont ces quatre personnages, vous obtiendrez également quatre noms d'animaux.



Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tous les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/5

Comment prévenir la violence familiale? Rencontre d'information le mercredi du 10 juillet au 28 août de 19h à 21h au Centre Mill Creek, 9119 - 82 Avenue #300. Info: 428-2625. 30/8

L'École Enfantine est en pleine période d'inscription. Pour inscrire votre enfant ou pour plus d'information, communiquer avec Carole au 434-5767 ou avec Martine au 467-4087. 31/5

Les rencontres du groupe Entre-femmes auront lieu dans divers parcs de la ville, pour profiter de l'été, le mercredi avant-midi vers 10h. Apportez votre dîner, c'est gratuit. Info: Nicole Walczak au 461-0609. 30/8

Le Conseil des parents de l'école Maurice-Lavallée vous invite à son assemblée annuelle qui aura lieu le 21 mai à 19h30 à la salle de théâtre de l'école. Info: Irène Leblanc au 462-0777. 17/5

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La pré-maternelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

CALGARY

La pré-maternelle L'Arc-en-Ciel, conçue pour les enfants de 3 et 4 ans, accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Diane au 230-5944. 24/5

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités pour parents et enfants (0 à 5 ans). Pour plus d'informations, appeler Rachel Desroches au 282-1630. 7/6

RIVIÈRE-LA-PAIX

Conseil régional de l'Association canadienne française de l'Alberta de Rivière-la-Paix le 4 juin au Centre culturel à Marie-Reine à 20h. Pour info: 837-2296. 31/5

Le Club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis Léopold Bergeron: 624-8283.

Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard no. 3025, réunion mensuelle le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Gérard Nicolet au 837-2461.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)

Le Franco: 465-6581



Construction de défense Canada / Defence Construction Canada

Les SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le projet indiqué ci-dessous adressées au Secrétaire-trésorier, Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00, heure locale.

PROJET: WR 162 10 bfc Wainwright (Alberta).
Réparations des routes

DATE DE FERMETURE: Le mercredi 22 mai 1991

Dépôt: 50 $

Seulement les entrepreneurs peuvent se procurer les documents de soumission de Construction de Défense Canada, Ottawa, tél.: (613) 998-9549 ou fax (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de construction et au bureau régional dans la région du projet ainsi qu'au TPC indiqué ci-dessus.

Canadä

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

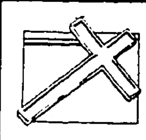
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Maison à louer. Partagerait maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean. Laveuse et sécheuse, services publics inclus, 225 $/mois. Info: 431-0625. 7/6

ATTENTION

Étudiante écrit thèse, vie des Franco-Albertaines de 1890 à 1940, recherche des documents personnels: correspondance, auto-biographies, etc. Laissez message - Anne Gagnon 624-8120, 436-1955.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

Professionnels

Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ____
Prénom: ____
Appartement: ____ n° et rue: ____
ou casier postal: ____ Ville: ____
Province: ____ Code postal: ____
n° de téléphone: ____
Montant inclus: $ ____

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Beaucoup...

(suite de la page 6)

d'un ministère des Sports? Les seules solutions canadiennes semblent être des hausses de taxes. C'est déprimant.»

Robert Nichols, 34 ans, a le choix. Ce journaliste est un citoyen américain qui habite Toronto depuis 17 ans. «J'aime Toronto, dit-il, mais si les taxes continuent à augmenter ici, j'en arriverai au point où il m'apparaîtra plus avantageux d'élever une famille aux États-Unis.»

«L'avenir est incertain au Canada. En fait, ça regarde mal. Où arrêtera l'escalade des impôts? dit M. Nichols. Pour moi, c'est une simple équation économique».

Ann Philips, 35 ans, est une Torontoise qui habite Chicago depuis 11 ans. Elle occupe un emploi rémunérateur en relations publiques. Selon elle, les Torontois qui pensent vivre mieux aux États-Unis vont vite en besogne. «Ce n'est pas si facile que ça aux États-Unis, dit-elle. Un célibataire qui occupe un bon emploi n'a pas de problème. Mais les assurances-maladie privées coûtent une fortune à ceux qui ont perdu un emploi et qui sont en mauvaise santé. Les primes sont telles qu'il peut être pratiquement impossible de les payer. Beaucoup de familles font faillite aux États-Unis à cause d'une maladie».

«Il y a aussi les frais de scolarité qui sont énormes, poursuit madame Philips. Une personne en mauvaise santé qui tente de procurer une bonne éducation à ses enfants est dans une position bien meilleure au Canada qu'aux États-Unis. On dirait que les Canadiens ont tendance à oublier ces avantages».



CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 11 au 17 mai 1991

SAMEDI

- 17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 17h12 **VIRAGES**
- 18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Boston à Pittsburgh
- 20h30 **LA BANDE DES SIX**
- 21h30 **L'EMPIRE DES FUTURES STARS**
- 22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h10 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Critters

DIMANCHE

- 17h00 **SECOND REGARD**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h12 **DÉCOUVERTE**
- 19h00 **STAR D'UN SOIR**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Le marchand de jouets
- 21h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Yo-yo Ma, violoncelliste
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **SCULLY RENCONTRE**
- 23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h15 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
- 23h25 **CINÉ-CLUB** Quand la ville dort
- ••• Possibilité: Soirée du hockey: Edmonton à Minnesota

LUNDI

- 17h00 **CE SOIR**
- 17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Pittsburgh à Boston
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h45 **LA MÉTÉO**
- 20h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 21h00 **DES JARDINS D'AUJOURD'HUI**
- 21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 22h00 **MARITIMES EN DIRECT**
- 22h30 **CINÉMA** La sentinelle endormie

MARDI

- 17h00 **LA COUR EN DIRECT**
- 17h30 **SUPER SANS PLOMB**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MANIGANCES**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **QUAND LE DESTIN BASCULE**
- 23h00 **CINÉMA** Sans témoins
- ••• Possibilité: Soirée du hockey Pittsburgh à Boston

MERCREDI

- 17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
- 17h30 **COMMENT ÇA VA?**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **MUSICOLORE**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **QUAND LE DESTIN BASCULE**
- 23h00 **CINÉMA** Zorba, le grec

JEUDI

- 17h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
- 17h30 **LES AVENTURIERS DU RISQUE**
- 18h00 **PLUS**
- 18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 19h00 **REGARDS SUR LA NATURE**
- 19h30 **CE SOIR**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h55 **LA MÉTÉO**
- 21h00 **GRANDS FILMS** Perry Mason: L'affaire des feuilles à scandale
- 23h00 **CINÉMA** Rive droite, rive gauche

VENDREDI

- 17h00 **CE SOIR**
- 17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY**
- 20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 20h25 **LE POINT**
- 20h45 **LA MÉTÉO**
- 20h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 21h00 **LES ARTS SACRÉS AU QUÉBEC**
- 21h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
- 22h00 **FAUNE NORDIQUE**
- 22h30 **CINÉMA** Le grand pardon

L'EUROTÉLÉ

Semaine du 11 au 17 mai 1991

SAMEDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.**
- 17h30 **THALASSA**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **SACRÉE SOIRÉE**
- 20h05 **DESTINATION LE MONDE**
- 21h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **SACRÉE SOIRÉE**
- 23h45 **DESTINATION LE MONDE**
- 24h40 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.**
- 17h30 **7 SUR 7**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **CARACTÈRES**
- 19h55 **FAUT PAS RÊVER**
- 20h50 **JOSEPH KESSEL**
- 21h40 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h25 **CARACTÈRES**
- 23h45 **FAUT PAS RÊVER**
- 24h40 **JOSEPH KESSEL**
- 01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **EN R'MONTANT L'ESCALIER**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **COMÉDIE COMÉDIE**
- 20h30 **LA SCALA**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **COMÉDIE COMÉDIE**
- 24h10 **LA SCALA**

MARDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **ENVOYÉ SPÉCIAL**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **CONCOURS EUROVISION DE LA CHANSON**
- 19h55 **LE CHEMIN DES ÉCOLIERS**
- 20h30 **ALICE**
- 21h20 **LES INCONNUS DU MONT-BLANC**
- 22h10 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h55 **CONCOURS EUROVISION DE LA CHANSON**
- 24h20 **LE CHEMIN DES ÉCOLIERS**

MERCREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **TEMPS PRÉSENT**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
- 20h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 20h30 **LES LIEUX DE MARGUERITE DURAS**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN**
- 23h40 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 24h10 **LES LIEUX DE MARGUERITE DURAS**

JEUDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **CARNETS DE ROUTES**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **LE MONDE DU CINÉMA**
- 19h30 **MUSICALES**
- 20h30 **HÔTEL**
- 21h00 **MONTAGNE**
- 21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h15 **LE MONDE DU CINÉMA**
- 23h15 **MUSICALES**
- 24h10 **HÔTEL**
- 24h40 **MONTAGNE**
- 01h10 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3**
- 17h30 **AU NOM DE LA LOI**
- 18h30 **L'EUROFLASH**
- 18h33 **TÉLÉOBJECTIF**
- 19h05 **TÉLÉOBJECTIF**
- 19h35 **BOUILLON DE CULTURE**
- 21h00 **MÉMOIRES D'UN OBJECTIF**
- 21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
- 22h35 **TÉLÉOBJECTIF**
- 23h05 **TÉLÉOBJECTIF**
- 23h35 **BOUILLON DE CULTURE**

Alberta:		**Positions**
Edmonton	Shaw Cable	**35**
Saint-Paul	Northern Cablevision	**35**
Red Deer	Shaw Cable	**31**
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	**18**
Calgary	Rogers Cablesystems	

Nécrologie

GUINDON

Est décédé le 30 mars dernier à l'âge de 83 ans, à l'hôpital de McLennan, M. Jean-Baptiste Guindon de Falher.

Il laisse dans le deuil son épouse Hélène, ses enfants; Ernest (Marie-Paule) Guindon de Girouxville, Thérèse (Adrien) Bourassa d'Edmonton, Alfred (Jean) Guindon de Pentincton, Yolande Beaudoin de Girouxville, Jeanne (Jeff) David de Prescott (Angleterre), Pauline (Ewald) Block de Vancouver, George Guindon de Golden et Georgette (Henri) Poirier de Jean-Côté; 26 petits-enfants, 21 arrière-petits-enfants, son frère Aurèle de Falher, ses soeurs; Aline Giroux de Falher, Marie Giroux de Falher, Rita Guindon d'Edmonton, Germaine (Achille) Labbé de Falher.

Il est né le 23 juin 1907 à Sudbury, Ontario. Il était le fils de Napoléon Guindon et de Clara Chartrand. Il déménagea à Falher en 1917 avec ses parents et fit ses études à l'école de la mission de Grouard.

Après s'être acheté une terre à Girouxville, il maria le 4 novembre 1930 Mme Hélène Champagne. Ils eurent 3 fils et 5 filles. Ils prirent leur retraite en 1974 à Girouxville, puis s'installèrent à la Villa Beauséjour à Falher.

Les funérailles ont été célébrées le 4 avril dernier par le Père Fridon à l'église Notre-Dame de Lourdes de Girouxville.

HOUDE

Est décédé le 18 mars dernier, à l'âge de 90 ans, M. Joseph Alphonse Houde de Falher.

Il laisse dans le deuil son épouse Germaine; quatre enfants; Alma (Alphonse) Labrecque de Girouxville, Lydia (Paul) Chechotko de Sparwood (C.-B.), Paul (Cécile) Houde de Falher, Yvonne (Alex) Zeleszko de Pentincton (C.-B.), 11 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants; deux frères Arthur et Wilfred de Québec.

Né le 2 juillet 1900, il déménagea très tôt avec sa famille à Salem (Mass.) Sa famille retourna à Laurier Station au Québec. Son père vendit plus tard sa ferme et déménagea à Thetford Mines au Québec. En 1918 M. Houde décida de s'installer à Cluny, Alberta.

Il y rencontra Mme Germaine Boissonneault qu'il épousa le 27 novembre 1927. Ils déménagèrent à Falher en 1928.

Les funérailles ont été célébrées le 22 mars dernier, à l'église Ste-Anne de Falher par le Père R. Prieur.

BRUNELLE

Est décédée le 11 avril dernier, à l'âge de 83 ans au Lynwood Extended Care Center, Mme Irène Brunelle.

Elle laisse dans le deuil son frère George (Florence) Brunelle de Summerstown (Ontario), une nièce Carol Cannon, un neveu Robert, 4 arrière-nièces, ses amis Colleen Ryan, Ed Jean, Lorne et Catherine Ryan et leurs familles.

Les funérailles ont été célébrées le 16 avril dernier à la Chapelle Connelly-McKinley par le Père John Nowakowski.

HÉBERT

Est décédée le 11 avril dernier, à l'âge de 74 ans, Soeur Rosanne Hébert, membre de la communauté des Soeurs Grises.

Elle laisse dans le deuil, outre les membres de sa communauté religieuse sa soeur Mme Olga Gosselin, un frère Mirel Hébert; ses cousins Grazie et Marc H. Savard et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont été célébrées le 14 avril dernier au Grey Nuns Regional Centre par le Père Robert Choquette.



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes provinciales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

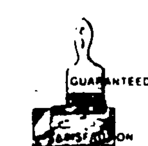
OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

Cartes d'affaires









CRTC Avis public Canada

Avis public CRTC - 1991-45. LISTES DES SERVICES PAR SATELLITE ADMISSIBLES - DEMANDE D'OBSERVATIONS. Le Conseil a reçu une demande de modification des listes de services par satellite admissibles de la First Choice Canadian Communications Corporation (la First Choice). Il juge opportun de donner l'occasion au public de formuler des observations sur les projets de modification afin de s'assurer qu'il dispose de tous les renseignements pertinents. Le Conseil invite donc le public à se prononcer sur les modifications proposées concernant KTLA Los Angeles et The Comedy Network. Les observations doivent parvenir à Allan J. Darling, Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2 au plus tard le **31 mai 1991.**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC Avis public Canada

Avis public CRTC - 1991-44. PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE 1986 SUR LA RADIO. Dans l'avis public CRTC 1990-111, le Conseil a adopté des révisions à ses politiques concernant la radio FM commerciale privée. Certains de ces changements exigent des modifications au Règlement de 1986 sur la radio (le Règlement), y compris des modifications touchant la radio AM. Les modifications proposées au Règlement sont: L'obligation faite aux stations FM de diffuser des segments de formule premier plan a été retirée et elles devront désormais diffuser un niveau minimum d'émissions de créations orales. La limite quotidienne de temps que les stations FM peuvent consacrer au matériel publicitaire a également été supprimée du Règlement. Les titulaires de licences FM préciseront, dans leurs promesses de réalisation, la quantité maximale de publicité qu'elles diffuseront. En vertu de la nouvelle politique, la quantité de publicité diffusée par les stations FM commerciales sera limitée à au plus 15% (un maximum de 1 134 minutes) de la semaine de radiodiffusion. Les références aux classes de licences ne figurent plus dans le Règlement. Toutefois, le Conseil aura la latitude voulue pour modifier, sur une base individuelle et par conditions de licence, la façon dont certaines dispositions s'appliquent. De plus, les exigences à l'égard du contenu musical canadien s'appliqueront maintenant aux titulaires AM et FM dont la conformité sera mesurée sur une base hebdomadaire. De plus, la définition d'un «marché» a été remplacée par une description plus précise de la zone à partir de laquelle les stations attirent la plus grande partie de leur auditoire et génèrent le plus fort pourcentage de leurs recettes. Les définitions des catégories et sous-catégories de teneur ont aussi été modifiées. Quiconque désirant formuler des observations au sujet du projet de modification doivent les adresser au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2 au plus tard le **10 juin 1991.**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

• À cause de la faible demande

Augmentation modérée du prix de vente des maisons existantes

OTTAWA - Sous l'effet de la faible demande de maisons existantes et de la surabondance du marché, l'augmentation moyenne du prix de vente se limitera à 5% en 1991. Ces données sont tirées du numéro d'avril du rapport sur les marchés de l'habitation canadiens diffusé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

«Si l'Alberta et Terre-Neuve, stimulées par une croissance supérieure à la moyenne, seront les chefs de file au Canada en matière d'augmentation de prix (de 8 à 9% environ), la plupart des autres provinces devraient afficher des gains moins élevés sur le prix de vente des maisons existantes», explique Sharon Olm, directrice de la SCHL, Analyse des marchés locaux.

Le redressement du marché résidentiel va se faire graduellement étant donné que les ventes de logements existants reprendront avant la construction de maisons neuves. Dans la plupart des centres métropolitains, les ratios ventes-inscriptions courantes n'augmenteront pas suffisamment pour restaurer l'équilibre des conditions du marché avant le second semestre de 1991.

Le rapport examine également les tendances à l'achat chez nos Canadiens âgés de 55 ans et plus. Selon les données démographiques de 1974 à 1989, les aînés d'aujourd'hui sont plus aisés que leurs homologues ne l'étaient, il y a dix ans. Ce changement de fortune fait en sorte que la demande de logements s'est déplacée dans ce segment du marché.

En outre, nos aînés déménagent de plus en plus. En effet, le pourcentage de ménages de personnes âgées déménagées au cours d'une année, est passé de 5.9 à 7.8%, de 1982 à 1988. C'est en Colombie-Britannique que le taux de mobilité a été le plus impressionnant, lequel est passé de 7.8% à 11.2%. De 1981 à 1986, cette province a aussi compté le plus grand nombre net de migrants qui avaient franchi le cap des 65 ans.

Parmi les 248 000 ménages de Canadiens âgés qui ont déménagé en 1988, environ 94 900 ont acheté des maisons, ce qui représente une augmentation de 110% par rapport aux 45 200 acheteurs en 1982. Parmi l'ensemble des acheteurs, 69% étaient d'anciens propriétaires.

«Les appartements en copropriété étaient surtout appréciés dans les grands centres où les terrains coûtent très cher,» précise Sharon Olm. Quatre-vingt pour cent des appartements en copropriété (14 100) ont été vendus à des personnes âgées vivant dans les grands centres dont le nombre d'habitants dépassait les 500 000. En 1988 et comparativement aux autres provinces, c'est en Ontario qu'on a vendu le plus grand nombre d'appartements en copropriété à des aînés, soit 10 500 logements ou 62%.

Aujourd'hui, un peu plus de 11% des Canadiens ont atteint 65 ans, et ce pourcentage passera à 15% en 2011, et à 23% en 2031, quand toute la génération de l'après-guerre sera venue grossir les rangs des retraités. Au Canada, la part du marché accaparé par les acheteurs de 55 ans et plus est déjà passée de 14% des 320 000 maisons vendues en 1982 à 18% des 534 000 maisons vendues en 1988.

On s'attend à ce que les débouchés du marché résidentiel augmentent en proportion pour les constructeurs et les courtiers en immeubles qui s'occupent du logement des aînés. Il existe incontestablement une demande à long terme d'appartements en copropriété qui répondent aux besoins des personnes âgées, surtout dans les marchés de la Colombie-Britannique et de l'Ontario», d'ajouter Sharon Olm.